

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, lowercase, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## L'énorme tragédie du Rwanda

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	Miserez, Diana
Rights	All rights reserved
Download date	2026-06-26 05:17:34
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/4321218">http://hdl.handle.net/20.500.12424/4321218</a>

# **L'énorme tragédie du Rwanda**

## **Table des matières**

- 1. Juvénal Habyarimana et le gouvernement hutu**
- 2. Paul Kagame et le Front patriotique rwandais**
- 3. Des graines fatales semées dans la structure sociale séculaire du Rwanda**
- 4. Le rôle de la France (1)**
- 5. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros Ghali et son représentant spécial**
- 6. Avertissements des rapporteurs spéciaux des Nations unies en 1991 et 1993, de Human Rights Watch et d'Oxfam**
- 7. Division du maintien de la paix des Nations unies, New York - M. Kofi Annan et ses collègues**
- 8. Le chef canadien de la force de maintien de la paix des Nations unies**
- 9. L'accord de paix d'Arusha**
- 10. Le Conseil de sécurité des Nations unies**
- 11. La montée de la haine, la diffusion du poison de l'*Akazu* dans les radios et journaux extrémistes**
- 12. Le déclenchement du génocide**
- 13. Les aspects incontournables du fléau tragique infligé au Rwanda et à son voisin**
- 14. Le gouvernement américain et le Royaume-Uni, Clinton, la Somalie, les Balkans**
- 15. Le rôle de la France (2)**
- 16. Qui était le prince Sadruddin Aga Khan ? Comment aurait-il été susceptible d'agir en tant que Secrétaire général des Nations unies ?**

## **Trente ans après la période turbulente au cours de laquelle l'indépendance a été obtenue**

### **... et trente autres depuis...**

Ce qui s'est passé il y a trente ans dans ce petit pays situé au cœur de l'Afrique est en principe bien connu des lecteurs de ce document ; cependant, un résumé permettra de mettre l'accent sur les nombreuses parties intégrantes de ce qui, à l'époque, était encore une tragédie *imminente*. Commençons toutefois par mettre en exergue la première moitié du discours émouvant prononcé le 27 mai 2021 à Kigali par M. Emmanuel Macron, président de la République française, confirmé trois ans plus tard à l'occasion de la 30<sup>e</sup> commémoration du génocide.

*Seuls ceux qui ont vécu cette nuit peuvent la raconter. Raconter cette nuit.*

*Ces mots évoquent un profond silence. Le silence de plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne sont plus là pour raconter cette interminable éclipse de l'humanité, ces heures où tout s'est tu.*

*Ce sont des mots qui nous raconteraient la fuite en avant des victimes dans les forêts et les marais. Une course sans ligne d'arrivée et sans espoir, une traque implacable renouvelée chaque matin, chaque après-midi, dans une terrible et banale répétition du mal.*

*Ils invoquent les voix de ceux qui, après être tombés, ont affronté la mort ou la torture aux mains de leurs bourreaux, sans un cri, parfois pour permettre à un être cher, un parent, un enfant, un ami, de s'échapper, quelqu'un qu'ils ont protégé dans leur dernier souffle. Ces voix qui se sont tuées comme au lever du jour, la terrible euphorie des appels de ralliement de ceux qui ont tué "ensemble" et de ceux qui sont partis, dans leur vocabulaire tordu, pour "le travail".*

*Ce lieu leur restitue ce qui leur a été enlevé : un visage, une histoire, des souvenirs. Des désirs, des rêves. Et surtout, une identité et un nom : tous les noms, gravés inlassablement, un par un, sur la pierre éternelle de ce mémorial.*

*Ibuka, souvenez-vous.*

*Ces mots invoquent également la voix de ceux qui portent la blessure de cette nuit, ceux qui portent la blessure ouverte d'avoir été là et d'être encore là. Ceux dont la souffrance n'a pas été entendue, ni avant, ni pendant, ni après, et c'est peut-être le pire.*

## Introduction

Juste après la commémoration cette année du 30<sup>th</sup> anniversaire des souffrances inimaginables du Rwanda, on m'a demandé d'écrire ma théorie : à savoir qu'un autre secrétaire général des Nations unies - un certain Sadruddin Aga Khan, s'il avait été nommé à ce poste - aurait pu empêcher que le terrible génocide au Rwanda n'ait jamais lieu.

Tout d'abord, concentrons-nous sur ce qui s'est réellement passé. Il y a beaucoup de choses à rapporter, aussi brièvement et succinctement que possible, et à réfléchir, dans ces 16 parties. Les éléments jugés particulièrement importants sont indiqués en gras.

Les sources littéraires citées dans le présent document sont les suivantes :

**Barnet, Michael N.** *The International Humanitarian Order*, Routledge, 2010.

Michael Barnet est passé d'un professorat universitaire à la fonction de représentant des États-Unis au Conseil de sécurité pendant les années cruciales de 1993/94. Il a ensuite continué à réfléchir sur ce qui s'était passé et sur les rôles respectifs de l'administration de l'ONU et du Conseil de sécurité.

**Dallaire, Major General Roméo**, *Shake Hands with the Devil*, Carroll & Graf Publishers, New York, 2003

Maj.Gen. Dallaire dépeint dans son livre poignant la réalité de tout ce qui s'est passé à partir du moment où il a été sollicité pour la mission de maintien de la paix au Rwanda.

**Guillebaud, Meg**, *Rwanda - The Land God Forgot*, Monarch Books, Londres et Michigan, 2002.

Meg Guillebaud (d'une famille missionnaire que j'ai connue en Suisse et en Afrique au début des années 1960) a passé la majeure partie de son enfance et de sa vie d'adulte au Rwanda, vivant le génocide qui allait éliminer de nombreuses personnes qu'elle connaissait.

**Kinzer, Stephen**, *A Thousand Hills, Rwanda's Birth and The Man Who Dreamed It*, John Wiley & Sons, Inc. USA 2008

Stephen Kinzer, un auteur américain expérimenté qui, avant d'écrire son livre, a consulté une bibliographie de plus de 8 pages et a eu accès à Paul Kagame à partir de l'année 1994.

**Miserez, Diana**, *Prix Sadruddin Aga Khan - Humanitaire et Visionnaire*, The Book Guild, GB, 2017.

J'ai été affectée par le HCR à la Région des Grands Lacs pour des missions de longue durée en janvier 1964 et juin 1976 et j'ai travaillé à Kigali en 1986 (en mettant sur pied un atelier de formation destiné à des participants d'une douzaine de pays africains), pouvant y retourner seulement en 2015.

En avril de cette année, alors que l'on commémorait le Rwanda, une connaissance appréciée de Nyon, en Suisse, qui connaît sans doute mon attachement de toujours au Rwanda et à son peuple, m'a écrit pour me demander de rédiger une théorie : notamment ***si Sadruddin Aga Khan avait été nommé secrétaire général des Nations unies - une probabilité réelle à plus d'une période, y compris 1991 - il aurait pu réussir (et sans doute l'aurait-il fait) à empêcher le développement du tsunami de violence et de haine débridée qui, en 1994, a convulsé le Rwanda.***

*Sadruddin* avait été universellement reconnu comme un remarquable Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, et connaissait les problèmes du Rwanda dès sa nomination comme Haut-Commissaire adjoint en 1962. Il avait été plus d'une fois le principal candidat au poste de Secrétaire général des Nations unies, un "dépanneur" efficace des Nations unies et l'instigateur de "groupes de réflexion" mondiaux sur des questions vitales telles que les problèmes humanitaires, le danger nucléaire, la mondialisation et la destruction de l'environnement.

***Hélas pour le Rwanda, l'Union soviétique a deux fois apposé son veto à sa nomination.***

## 1. M. Juvénal Habyarimana et le gouvernement hutu

### Contexte

Juvénal Habyarimana est né en 1937 dans une famille hutue aisée de Kisenyi, une ville située à l'extrémité nord du lac Kivu, dans le nord-ouest du pays - une région décrite comme étant traditionnellement composée de principautés hutues autonomes résistantes au pouvoir central tutsi. Alors que le dix-neuvième siècle faisait place au vingtième, la révolte ouverte des principautés hutues de Ruhengeri et des environs, qui avait conduit à une répression brutale par les Tutsis secondés par la puissance coloniale allemande, a laissé un profond sentiment d'injustice, à laquelle s'ajoute le fait que les Hutus de toute la région méprisaient les Hutus du sud pour avoir accepté la domination des Tutsis.<sup>i</sup>

Le jeune Habyarimana a bénéficié d'une formation académique et militaire, d'abord sous les Belges. Après l'accession du Rwanda à l'indépendance (1962), il a servi sous Grégoire Kayibanda dans le premier gouvernement rwandais (exclusivement hutu), en tant que chef de la Garde nationale rwandaise, puis en tant que ministre de la garde nationale et de la police. En renversant le président Kayibanda par un coup d'État militaire en 1973<sup>ii</sup> et en reprenant les mêmes politiques anti-Tutsi, Habyarimana, avec son MRND<sup>iii</sup>, a fait du Rwanda un État hutu totalitaire à parti unique. Avant et après l'octroi de l'indépendance, les incursions armées transfrontalières de réfugiés rwandais vivant dans des camps en Ouganda, en Tanzanie, au Burundi et au Congo ont eu des répercussions - à la fois des actes violents perpétrés contre les Tutsis vivant au Rwanda, résultant d'une peur accrue de la part de la population hutue, et de nouveaux flux de réfugiés.

En 1978, Habyarimana a introduit une nouvelle constitution et, en 1983 et 1988, des élections ont été organisées, au cours desquelles il aurait remporté 99 % des voix. Bien que la Belgique avait encore un rôle à jouer au Rwanda, son principal allié et bailleur de fonds était la France, qui maintenait son soutien d'année en année avec le FMI et la Banque mondiale. Le président Mitterrand et son fils et conseiller, Jean-Christophe, étaient des amis proches de la famille Habyarimana et soutenaient pleinement le régime hutu depuis des années. En termes de popularité du président dans le pays, ses principaux partisans étaient les habitants du nord-ouest - des parents et des camarades d'enfance -, ce qui allait sonner le glas du Rwanda. Un groupe secret appelé *akazu* ("*petite maison*"), composé de radicaux extrêmes formés autour de Mme Habyarimana, de ses trois frères et d'autres personnes originaires de la région de Ruhengeri, finira par être considéré comme celui qui fait la loi.

### Évolution du MRND

Avec le temps et l'introduction de quotas défavorisant davantage les Tutsis, le nombre de partisans d'Habyarimana, y compris les modérés, a commencé à diminuer, tandis qu'un mouvement rebelle clandestin, le Front patriotique rwandais (FPR), créé par des réfugiés rwandais au sein des forces armées ougandaises, montait en puissance. Au milieu des années 80, Kigali s'inquiétait de plus en plus du nombre de Rwandais travaillant pour Yoweri Museveni, l'ancien combattant pour la liberté devenu président de l'Ouganda - deux d'entre eux, Fred Rwigyema et Paul Kagame, ayant déjà été promus à un niveau très élevé.

Lorsqu'en janvier 1991, le FPR réussit sa première incursion transfrontalière en choisissant Ruhengeri qu'il encercle pendant la nuit et attaque à l'aube, Habyarimana et son gouvernement sont abasourdis et humiliés. Ils ne pouvaient plus persister à croire que les rebelles avaient été écrasés ou avaient perdu leur volonté de combattre suite à leur courte incursion effectuée trois mois plus tôt (le 1er octobre 1990), repoussée par la force avec l'aide des forces françaises. Au contraire, le FPR venait de montrer qu'il maîtrisait les tactiques de la guérilla. Ce qui a été reconnu comme le début d'une guerre civile entre l'armée du régime rwandais et le FPR a conduit Habyarimana à tripler la taille de son armée et, à terme, à céder aux pressions de la France pour faire entrer d'autres partis politiques. Le Mouvement démocratique républicain, le Parti social-démocrate, le Parti libéral et le Parti démocrate-chrétien ont été créés et reconnus, mais seulement en 1992-1993.

### **Arusha et les signes avant-coureurs**

Au début du mois d'août 1993, Habyarimana signa, bien que sous la contrainte, l'accord de paix d'Arusha que les extrémistes condamnèrent violemment parce qu'il ne leur donnait aucune place dans le futur gouvernement. **Entre-temps, le président était de plus en plus sous l'influence de son épouse radicale et de son akazu, le groupe déterminé à maintenir son emprise sur le pouvoir. Bien que les innombrables cas de violations atroces des droits de l'homme aient été documentés dans un rapport spécial de l'ONU qui devait être porté à la connaissance des puissances mondiales au cours du second semestre de cette année (1993), le temps a prouvé que peu de gens (probablement très peu) ont pris connaissance des faits terribles décrits à chaque page.**

Comme le racontera, des années plus tard, le général de division Roméo Dallaire, nommé chef de la force de maintien de la paix de l'ONU, la MINUAR,

En septembre, deux des principaux partis modérés, le MDR et le PL, se sont scindés en deux ailes, l'une modérée et l'autre extrémiste, le "Hutu Power". Chaque aile avait alors revendiqué les postes ministériels et les sièges de représentants qui avaient été attribués par parti dans l'accord de paix d'Arusha. Le FPR, bien sûr, préférait les candidats modérés de chacun de ces partis ; le parti du président et un parti extrémiste hutu de plus en plus visible, le CDR, préféraient les candidats du Power. Ces intrigues commençaient à peine à faire surface et nécessitaient une gestion politique astucieuse. Je savais que je n'étais pas à la hauteur de la tâche et je pouvais maintenant la confier à Booh-Booh et me concentrer sur les aspects militaires et sécuritaires.<sup>iv</sup>

Dallaire a également rappelé, en ce qui concerne le gouvernement de transition prévu à Arusha, le BBTG,

Lors des négociations d'Arusha, le PL de Lando s'est vu attribuer le puissant portefeuille de la justice et le FPR le ministère de l'intérieur, ce qui, en théorie, lui permettrait d'enquêter, d'inculper et de juger des individus pour corruption, meurtre et autres crimes. Cette capacité a sans aucun doute inquiété tous les détenteurs actuels du pouvoir au Rwanda, qui avaient de l'argent dans leurs poches et du sang sur les mains. Selon Faustin, désigné Premier ministre du gouvernement de transition attendu, la plus grande crainte de l'ancien parti au pouvoir était qu'une fois le gouvernement de

transition mis en place, le PL et le FPR veillent à ce que le président et de nombreux membres de son entourage soient jetés en prison pour des crimes commis sous le régime. Ce soir-là, Faustin m'a également dit que le président Habyarimana essayait de contourner la mise en place du BBTG et que son ingérence directe était l'un des principaux facteurs de l'impasse politique.<sup>v</sup>

Faustin a révélé d'autres éléments indiquant des intrigues préjudiciables. "Lando avait également des problèmes avec le président de son parti, Justin Mugenzi. (N.) et Mugenzi étaient tous deux connus pour être des extrémistes qui avaient rejoint le groupe clandestin qui se faisait appeler Le Power, ou Hutu Power. Des rumeurs circulaient selon lesquelles Mugenzi était payé par les hommes de main d'Habyarimana pour semer la zizanie au sein du PL".

D'autres parties de ce document continuent à révéler des éléments qui auraient pu servir d'avertissements sérieux de ce qui pourrait arriver. **Ainsi, l'élément principal qui a conduit à la dévastation du pays et de son peuple - la sauvagerie planifiée et dirigée par les extrémistes - est resté largement inaperçu du monde extérieur.**

Huit mois après la signature de l'accord d'Arusha en août 1993, Habyarimana a été tué lorsque l'avion Falcon (offert par la France) dans lequel il rentrait le 6 avril 1994 après des réunions avec d'autres chefs d'État africains a été abattu à l'approche de l'aéroport de Kigali. Le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, et l'équipage français ont également été victimes de cet accident mortel.

**Il semble que les signes avant-coureurs n'aient pas manqué, mais l'abattage du Falcon est devenu le signal du début immédiat d'un génocide soigneusement planifié.**

\* \* \* \* \*

## **2. Paul Kagame et le Front patriotique rwandais**

*J'ai compris, à l'âge de 10 ans, que la douleur la plus forte pour un réfugié politique est un manque de dignité. Stafan de Mistura*

Nous rappelons ici, en ce qui concerne le contexte du FPR, qu'en 1959 (trois ans avant que la Belgique n'accorde l'indépendance au Rwanda et au Burundi), une aristocrate rwandaise et ses enfants, dont Paul, un enfant de deux ans, avaient échappé de justesse à un assassinat devant leur maison par une bande violente ; ils avaient été sauvés grâce à la reine qui, consciente que la nouvelle violence pouvait représenter un danger extrême pour ses proches, avait envoyé son chauffeur pour les secourir. Comme d'innombrables Rwandais qui ont fui pour sauver leur vie dans les pays voisins, le jeune Paul Kagame a grandi en tant que réfugié apatride dans un camp, prenant de plus en plus conscience du fait que sa famille était sans abri, pauvre et dépourvue de droits réels.

Paul Kagame, comme ses compatriotes réfugiés, en est venu à être humilié par le rejet fréquent des Ougandais et des employeurs potentiels en raison de son apatridie. Ayant réussi à deux reprises à entrer clandestinement au Rwanda pour assouvir certains de ses désirs, et

écoutant - assis incognito dans les coins sombres des petits cafés - ce que les Rwandais normaux et certains fonctionnaires racontaient, son désir de retourner au pays grandissait de jour en jour. Lorsque son jeune ami et âme sœur Fred Rwigyema est revenu soudainement d'une longue et mystérieuse absence pour expliquer qu'il avait participé à des activités militaires en Ouganda en tant que membre coopté d'un mouvement rebelle (l'Armée de résistance nationale (ARN) dirigée par Yoweri Museveni), Kagame n'a pas hésité à le rejoindre. Pendant plusieurs années, il acquiert de plus en plus d'expérience en tant que soldat et agent de renseignement. Fred et lui font partie du nombre croissant de réfugiés rwandais qui vivent avec très peu de nourriture, parcourent de grandes distances à pied et aident Museveni à renverser le dictateur analphabète Idi Amin. Nous sommes alors en 1979 et Kagame a 22 ans. Par la suite, lorsque Milton Obote, revenu au pouvoir, a choisi d'imposer des restrictions croissantes au pays et en particulier aux réfugiés rwandais, Museveni a décidé de le renverser à son tour (1985/86).

Entre-temps, comme l'écrivait Stephen Kinzer à l'adresse<sup>vi</sup>, le régime de Kigali a supposé que les Tutsi qui avaient quitté le pays dans les années qui ont suivi l'indépendance ou après d'autres pogroms se fondraient dans une *diaspora* dispersée et oublierait peu à peu leur patrie. En réalité, c'est le contraire qui s'est produit : " Les exilés rwandais et leurs enfants ne se sont jamais adaptés à leur statut de réfugiés et n'ont jamais oublié le pays qu'ils avaient été contraints de quitter. "

Kinzer poursuit en affirmant qu'alors que de nombreux Tutsi restés au Rwanda ont réussi à s'habituer à la réalité d'un gouvernement hutu autoritaire, vivant aussi discrètement que possible, les quelque six cent mille personnes qui avaient fui leur patrie après 1959 étaient non seulement impatientes de rentrer, mais aussi scandalisées par la façon dont les dirigeants rwandais réprimaient leurs compatriotes dans leur propre pays. Cependant, les tentatives antérieures de retour avaient échoué lamentablement - notamment les raids *inyenzi* de 1961-66, nés du déracinement et de la perte, lorsque des bandes d'exilés armés basés en Ouganda, au Burundi, en Tanzanie et au Congo ont franchi les frontières, ciblant principalement les postes de police et les bureaux du gouvernement. Mais ces raids dommageables étaient trop sporadiques et trop peu coordonnés pour constituer une menace sérieuse, bien qu'ils aient été utilisés par le gouvernement pour justifier les vagues de répression anti-Tutsi. Ils ont néanmoins suscité une certaine sympathie dans le reste du monde grâce à des reportages sérieux, dont certains, dans la presse à sensation, ont eu des titres tels que "*Des Tutsis géants de sept pieds tentent de s'emparer de leur patrie*". Quant aux réfugiés tutsis qui n'ont pas été confinés dans les camps des quatre pays d'asile, ils ont fait preuve, malgré certaines discriminations, de résistance, d'intelligence et de volonté de travailler dur.

Pendant ce temps, jusqu'en 1990, Fred et Paul formaient le noyau d'une force de guérilla capable un jour de battre l'armée d'Habyarimana. Cette année-là, ils avaient méticuleusement planifié une invasion, alors même que Kagame - en réponse aux craintes exprimées par Kigali - était envoyé à l'U.S. Command and Staff College de Fort Leavenworth, au Kansas, pour y suivre un entraînement militaire de haut niveau. Conscients de la pression croissante exercée pour que leurs plans secrets soient mis en oeuvre sans délai, les deux dirigeants ont choisi le

1er octobre 1990, date à laquelle la plupart des chefs d'État se trouveraient à New York pour assister au Sommet mondial pour l'enfance.

Fred Rwigyema était le commandant général du FPR. Comme le raconte Kinzer, lorsque Fred et ses collègues commandants ont organisé le déplacement d'un grand nombre de troupes en Ouganda, personne n'a soulevé de questions et deux mille soldats d'origine rwandaise, en tenue de combat et entièrement armés, ont été rassemblés et ont reçu l'ordre de se diriger vers le sud.

À partir du 30 septembre, des camions remplis de soldats ont commencé à rouler dans le district d'Ankole, dans le sud-ouest de l'Ouganda. Aux avant-postes situés près de la frontière rwandaise, ils ont déchargé des caisses de fusils sans recul, de mitrailleuses, de mortiers, de lance-roquettes et même de plusieurs canons automatiques légers de fabrication soviétique, qu'ils avaient tous pris dans des entrepôts d'armes en Ouganda. Ils les ont entassés dans leurs camions et leurs jeeps - également appropriés à l'armée ougandaise - et ont ensuite... arraché les insignes ougandais de leurs uniformes. Ils n'étaient plus des soldats d'une armée nationale, mais des guérilleros révolutionnaires luttant pour le pouvoir dans un pays qu'ils aimaient tous passionnément, mais que peu d'entre eux connaissaient. Kagame était sur le point de quitter les États-Unis pour rejoindre la campagne, ses hôtes militaires parvenant à contrecœur à comprendre sa position.

Au fur et à mesure que l'armée d'invasion franchissait la frontière, elle était rejointe par des volontaires venus de tout le Rwanda. Mais lorsque Kagame a reçu la nouvelle, après avoir échoué à joindre Fred Rwigyema par téléphone pendant plusieurs jours, elle a été dévastatrice : Fred avait été tué par un tireur embusqué le deuxième jour de l'invasion et ses troupes étaient gravement endommagées et désorganisées après avoir été confrontées de manière inattendue à des tirs d'artillerie nourris et à des tirs d'hélicoptères de combat français. Kagame et Rwigyema avaient élaboré leurs plans sans se douter qu'ils auraient à faire face à de tels éléments d'une armée européenne.

Ainsi, Kagame, contraint de quitter précipitamment les États-Unis, a dû faire preuve de toute son habileté pour éviter d'être arrêté *en cours de route*, un mandat d'arrêt international ayant été émis. En rejoignant ses troupes, il a été choqué de voir dans quel état elles se trouvaient. C'est alors que ses longues années d'expérience au sein de l'armée rebelle de Museveni<sup>vii</sup> sont entrées en jeu et l'ont amené à penser que la force épuisée ne pourrait être reconstituée qu'en étant transférée dans un lieu secret et réentraînée. La jeune force d'hommes dévoués (*inkotanyi* " - ceux qui se battent courageusement) a passé des mois là où personne n'aurait pu l'imaginer : dans les hauteurs de la chaîne des Virunga. Ils manquaient de vêtements chauds et d'abris, mais ont absorbé l'entraînement de haut niveau fourni par Kagame, sans doute en utilisant des éléments des manuels d'entraînement américains qu'il avait été autorisé à emporter avec lui. Pendant ce temps, des sympathisants du monde entier se sont efforcés de collecter des fonds et d'acheter des vêtements et d'autres fournitures, qu'ils envoyaient par porteur aux combattants dans leur base de montagne.

C'était la veille d'une guerre civile qui allait durer trois ans et se terminer par un chaos total au Rwanda. **Au crépuscule du 22 janvier 1991**, une force du FPR composée de 700 *inkotanyi* s'est glissée à flanc de montagne pour se positionner de chaque côté de Ruhengeri. Au lever du jour, ils ont lancé une attaque générale décrite par Kinzer,<sup>viii</sup>

Les premières cibles à tomber ont été les entrepôts de céréales, qui étaient remplis de farine de maïs et d'autres produits que le FPR, affamé, était impatient de saisir. Les guérilleros se sont également facilement emparés d'une ferme appartenant au gouvernement et de plusieurs centaines de têtes de bétail ; Kagame voulait du lait et de la viande pour ses nombreux camarades souffrant de malnutrition. Autour des postes de police et des avant-postes de l'armée, la résistance a été étonnamment forte et les attaquants ont subi de lourdes pertes. Ce n'est que plus tard, lorsque quinze parachutistes français ont été recommandés pour recevoir des médailles en reconnaissance de leur bravoure à Ruhengeri, qu'il est apparu clairement que cette résistance provenait d'unités dirigées par des Français.

Les paragraphes suivants de Kinzer montrent des ombres inquiétantes de ce que l'avenir pourrait réserver au Rwanda :

Un terrible massacre a été évité de justesse dans la prison qui était l'une des cibles principales du raid. Des centaines de détenus y étaient enfermés, pour la plupart des prisonniers politiques. Lorsque les combats éclatent, le directeur de la prison, paniqué, appelle Kigali pour signaler ce qui se passe. Il parvient à joindre le colonel Elie Sagatwa, un cousin de Mme Habyarimana qui était le secrétaire particulier du président et un membre clé de l'*akazu*. Le colonel Sagatwa lui a donné un ordre glaçant : tuer tous les détenus. Il refuse. Quelques minutes plus tard, Sagatwa rappelle, répète l'ordre et ajoute qu'il vient du président lui-même. Le directeur n'a toujours pas pu se résoudre à obéir. L'armée a réagi [...] en ordonnant aux soldats et aux milices de Ruhengeri de traquer les Tutsis de la région et de les "couper en morceaux". Des centaines de personnes ont été massacrées...

Le choc et l'horreur d'Habyarimana et de son entourage, ainsi que certaines des autres conséquences de ces événements de Ruhengeri, sont décrits ci-dessus. Pendant les trois années qui ont suivi, une force disciplinée ne disposant ni de moyens de transport ni de munitions adéquates, mais dirigée par un officier inspiré et déterminé, a affronté l'armée nationale, obtenant des résultats remarquables, à tel point qu'il a fallu entamer des discussions qui ont abouti à l'élaboration d'un accord de paix.

**Si l'on peut dire que le décor était planté pour ce qui aurait pu être une intervention judiciaire de représentants ou d'organes intelligents des Nations unies, rien de significatif ou d'important ne s'est produit avant 1993 - ce qui, comme il s'est avéré, était trop tard pour arrêter l'élan d'un génocide annoncé.**

\* \* \* \* \*

### 3. Des graines fatales semées dans la structure sociale séculaire du Rwanda

Un bref retour dans le passé relativement lointain du Rwanda nous permet de rappeler que le "Ruanda-Urundi" - le futur Rwanda et le futur Burundi - est devenu une colonie allemande après que de très vastes régions d'Afrique aient été "ouvertes" par des explorateurs rendus célèbres par leurs exploits et leurs récits, puis "morcelées" entre les nations européennes lors de la Conférence de Berlin de 1888. Le Tanganyika et le Ruanda-Urundi ont été attribués à l'Allemagne. Les Allemands, fascinés par les peuples du Rwanda et teutoniques dans leur pensée (poussée dangereusement loin) qu'ils introduisent une mesure qui deviendra fatale : l'identification ethnique de chaque habitant. La Belgique, lorsqu'elle se voit confier le Ruandi-Urundi pour l'administrer en tant que territoire sous tutelle des Nations Unies, imite la méthode des Allemands qui consiste à épinglez chaque personne présente sur le territoire.

**La Belgique, comme l'ancienne Allemagne coloniale, a permis aux Tutsi et à leur roi (mwami) de diriger le pays - dans un premier temps. Mais le fait que les cartes d'identité individuelles aient permis de constater que les personnes enregistrées comme Hutus étaient beaucoup plus nombreuses que les Tutsis, dans un rapport approximatif de 85:15, les Batwa (pygmées) représentant 1%, a été une nouvelle surprise, rapidement communiquée à la population jusqu'alors non avertie. Mais ce n'était hélas pas tout : les Hutus avaient commencé à être nourris de la croyance des Belges selon laquelle les Tutsis, au lieu d'être "de véritables Africains", venaient d'ailleurs, d'Éthiopie par exemple. Soudain, le danger d'un éventuel conflit ethnique s'est annoncé, car alors que pendant la majeure partie de l'histoire précoloniale du Rwanda, les gens avaient vécu côte à côte sans rancune, les nouvelles conceptions belges ont commencé à faire pencher la balance.**

Puis, le cri "Uhuru" - *Indépendance !* - retentit dans une grande partie de l'Afrique. Entre janvier 1960 et la fin de l'année 1964, pas moins de vingt-six pays africains obtiennent leur indépendance vis-à-vis de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la France. Si, dans de nombreux cas, l'absence de préparation préalable sérieuse a eu pour conséquence que les nouveaux jeunes pays sont restés dépendants, dans une certaine mesure (parfois de manière très marquée), de leurs anciens "maîtres", cela n'a pas été sans déplaire à ces derniers.

Dans le cas du Rwanda, l'église catholique a continué, surtout par l'intermédiaire de ses "Pères Blancs", à exercer une influence omniprésente. Elle a joué un rôle crucial à chaque étape de l'histoire récente du Rwanda. Avant même que le Rwanda n'accède à l'indépendance, les membres du petit noyau de Hutus éduqués proches de l'Église catholique ont choisi de se porter candidats aux postes des conseils locaux et régionaux, qu'ils ont remportés dans la plupart des endroits. Nous lisons ce qui suit dans le livre de Kinzer :

En 1957, neuf d'entre eux, dont plusieurs associés à un puissant évêque d'origine suisse, André Perraudin, ont publié un appel enflammé qui allait résonner tout au long de la phase suivante de l'histoire rwandaise. Connu sous le nom de Manifeste Hutu, il appelait les Hutus à se soulever contre "le monopole politique détenu par une race, les Tutsis" qui, selon lui, les condamnait à "rester à jamais des sous-fifres". Les signataires et leurs partisans, d'après un rapport, "ont tiré un sentiment brûlant de griefs du monopole exercé par la caste tutsie sur tous les secteurs de l'administration et de

l'économie ; briser l'emprise de ce monopole est devenu l'objectif central des intellectuels hutus à la veille de la révolution".

Il ne fait aucun doute que de nombreux Hutus ont vécu année après année sans éprouver "un sentiment brûlant de grief", l'expérience de la majorité variant d'une région à l'autre du pays ; la preuve en est que trente ans plus tard, de nombreux Hutus (en plus des représentants des partis politiques nouvellement créés qui devaient être tués le 7 avril 1994 et après cette date en même temps que les Tutsis) ont fait de leur mieux pour protéger leurs voisins et amis tutsis - mais dans presque tous les cas, en vain.

Le document, dont l'idée centrale est que le Rwanda est un pays hutu, est imprimé par une presse catholique et des copies sont distribuées dans les églises du pays. Fin 1959, le secrétaire de Mgr Perraudin, Grégoire Kayibanda, annonce son intention de créer un nouveau parti politique, le Mouvement de libération hutu, connu sous le nom de PARMEHUTU. **Ce parti prône un système entièrement nouveau dans lequel les Hutus gouverneraient et les Tutsis devraient se soumettre.** Si la nouvelle politique belge de soutien aux Hutus se heurte à une opposition résolue en la personne du roi Mutara III Rudahigwa, qui déclare ne pouvoir soutenir aucune formule d'indépendance qui ne garantisse pas la sécurité de tous les Rwandais, il signe peut-être son propre arrêt de mort. En effet, invité à rencontrer d'éminents officiels belges lors d'un déjeuner à Bujumbura le 25 juillet 1959, il mourut à peine après avoir commencé à manger, le décès étant constaté quelques heures plus tard par un médecin belge. On peut imaginer les réactions à la mort de leur mwami : des troubles civils ont éclaté à grande échelle. Les personnes que j'ai côtoyées au Rwanda en 2015 m'ont dit que pour elles, *le génocide avait commencé en 1959.*

Ce qui paraissait si élémentaire aux Belges, souvent imprégnés d'un racisme profond<sup>x</sup> tel qu'il était étranger à la population rwandaise dans les années 60, est illustré par cette anecdote que m'a racontée une dame rwandaise venue à Gruyères (notre région de Suisse) pour le mariage d'un filleul et qui a séjourné dans notre "chambre d'hôtes". Un jour, un petit garçon qu'elle connaissait raconta à ses parents, en rentrant de l'école, qu'il avait été giflé par son instituteur, un prêtre. Le lendemain matin, le père de l'enfant l'accompagna à l'école pour en connaître la raison. L'explication est puérile, un exemple de bigoterie belge : "Il a refusé de dire à quel groupe ethnique il appartient". Le garçon n'avait tout simplement aucune idée de son origine ethnique. Ses parents, apparemment comme beaucoup d'autres, n'y attachaient aucune importance. Le sens de la citoyenneté du public rwandais n'avait pas encore été déformé à l'époque, et ils ont sans doute eu des successeurs dans ceux qui ont convaincu le rapporteur spécial de 1993 que les habitants du Rwanda pouvaient vivre pacifiquement ensemble. <sup>x</sup>

Cependant, les habitants tutsis ont certainement subi de temps à autre les graves répercussions des raids transfrontaliers spasmodiques de réfugiés ("*inyenzi*"). A la fin de l'année 1963, le gouvernement Kayibanda, ne voyant pas la fin des raids, a décidé de tuer tous les leaders tutsis restants dans le pays. Dressant une liste de 20 personnes, qui seraient toutes des modérés ayant accepté de participer à un système politique conçu par et pour les Hutus, il les fait *néanmoins* tous tuer dans la prison de Ruhengeri.

### À l'époque (fin 1963/début 1964)

Il y avait certainement des tensions dans la région des Grands Lacs, bien qu'en réalité une grande partie du ressentiment compréhensible de la part des populations de toute la région était probablement autant attribuable à la présence des Européens qu'à des conflits interethniques. À cette époque, la rivalité entre Chinois et Américains était évidente, les deux pays disposant d'un nombre exagéré d'employés dans leurs ambassades. Au Congo, qui n'était absolument pas préparé à l'indépendance que la Belgique lui avait soudainement imposée en 1960, un mouvement de rébellion inspiré par Pierre Mulele (qui avait été brièvement ministre de l'éducation dans le gouvernement nouvellement formé) a causé la mort de nombreux Européens (dont François Preziosi, membre de notre équipe, et le collègue du BIT qui avait voyagé avec lui dans le pays ce jour fatal). Un grand nombre d'Européens, dont la plupart vivaient au Congo depuis des années, voire des décennies, ont traversé la frontière pour se rendre à Bujumbura avec seulement ce qu'ils pouvaient transporter. Lorsque les quelques hôtels de la ville furent tous occupés, ils furent reconnaissants de se voir offrir de l'espace dans nos maisons !<sup>xi</sup>

Au Rwanda, le massacre des Tutsi en décembre 1963, comme celui de 1959, a pris une ampleur considérable<sup>xii</sup>. Et ce n'est pas la première fois, ni hélas la dernière, que les Ougandais vivant sur les rives du lac Victoria ont vu des cadavres descendus dans le lac par la rivière Kagera, l'un des affluents du Nil.

En ce qui concerne le Burundi, à Bujumbura même, le premier ministre hutu nouvellement nommé, Pierre Ngenzandumwe, a été abattu sur les marches de l'hôpital où il s'était rendu le soir du 7 janvier 1965 pour voir sa femme et son nouveau-né. Nous avons entendu les coups de feu depuis le bureau et avons été avertis par la suite que nous figurions sur une liste de personnes à abattre parce que nous travaillions pour des réfugiés tutsis, car on pensait que c'était un Tutsi qui avait tiré les coups de feu ce soir-là.

Nous avons vu ce qui s'est passé des années plus tard. Ainsi, bien que, selon toute probabilité, la plupart des Hutus non lettrés - et **certainement** les habitants tutsis restants - ne souhaitent rien d'autre que la paix et la tranquillité, des explosions périodiques de tensions se sont produites, jamais plus qu'après que le régime tutsi du Burundi voisin a perpétré en 1972 le meurtre sauvage d'un grand nombre de Hutus, dont beaucoup, voire la plupart, étaient des écoliers. Les survivants ont afflué par centaines de milliers dans la province congolaise du Kivu et en Tanzanie (ils ont tous naturellement préoccupé le HCR, dirigé alors depuis des années par le prince Sadruddin Aga Khan).

Au Rwanda, on peut imaginer les réactions des Hutus face à l'outrage.

\* \* \* \* \*

## 4. Le rôle de la France (1)

Le gouvernement rwandais de M. Habyarimana savait qu'il pouvait compter sur le soutien plus ou moins inconditionnel de ses patrons coloniaux, la France et la Belgique, qui semblaient tous deux considérer le Rwanda comme une réussite coloniale, sans se douter qu'ils avaient mis

en mouvement des forces qui allaient le propulser au-delà des limites de l'horreur imaginable".<sup>xiii</sup>

Dans le récit de Kinzer, souvent cité dans ce document, nous lisons aux pages 36 et 37 comment Habyarimana a gagné en popularité auprès du peuple rwandais ainsi qu'auprès de la France et de la Belgique. Il a suivi les deux mêmes préceptes centraux qui avaient guidé Grégoire Kayibanda, à savoir que le Rwanda était un pays hutu et que les Tutsis ne devaient jamais être autorisés à y revenir, et qu'il devait être fidèle à ses protecteurs européens. Nous lisons que le président Habyarimana était fréquemment l'invité de la famille royale belge et que les relations entre la France et le Rwanda se sont resserrées sous Charles de Gaulle, Michel Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

Le Rwanda était considéré comme un pilier de la "Francophonie"<sup>xiv</sup>, le groupe des nations francophones du monde qui considéraient apparemment Habyarimana comme un allié fidèle. Il aurait été éduqué par un ordre religieux francophone et, lors d'une visite à Paris, il aurait charmé ses hôtes en récitant des passages de poésie française. Ceux-ci lui promettent de le défendre contre toute menace, ce qu'ils font en de nombreuses circonstances, mais ils font bien plus que cela. Pendant plusieurs années, ils ont assuré la formation professionnelle de l'armée et fourni d'énormes quantités d'armes, de munitions et de véhicules (y compris l'avion Falcon qui devait s'écraser mortellement le 6<sup>th</sup> avril 1994). Les parachutistes et autres soldats français ont joué un rôle chaque fois qu'Habyarimana a signalé à Paris qu'un danger se préparait, qu'il soit réel ou non.

Lorsque, le 1er octobre 1989, les *Inkotanyi* ont fait une incursion sous la direction de Fred Rwigyama à travers la frontière nord du Rwanda avec l'Ouganda, Habyarimana a immédiatement lancé un appel à la France pour obtenir une aide urgente, allant même jusqu'à prétendre qu'il y avait eu de violents combats dans la capitale, Kigali. Il semble même qu'il ait ordonné à sa propre armée d'organiser une attaque nocturne sur Kigali qu'il aurait pu imputer au FPR. "Le président Mitterrand était plus que prêt à abandonner son ami. Nous savons de diverses sources qu'au début des années 1990, la France a vendu au régime rwandais pour plus de 20 millions de dollars d'armement et l'a aidé à en acheter cinq fois plus auprès de marchands d'armes en Égypte et en Afrique du Sud, une banque française se portant garante". Le rapport Duclert de 2021 ([https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/279186\\_1.pdf](https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/279186_1.pdf)) nous apprend que le premier ministre français, Michael Rocard, a annoncé "l'Opération Noiret" dans le cadre de laquelle 600 parachutistes d'élite devaient être envoyés d'urgence au Rwanda. Ils se déploieraient à proximité des lignes de combat gouvernementales, prenant en charge la gestion de la campagne, dirigeant les attaques d'artillerie, conseillant les commandants rwandais sur les tactiques de terrain et fournissant les produits de première nécessité.

François Mitterrand est prêt à tout pour conserver le Rwanda au nom de la francophonie française et éviter qu'il ne tombe aux mains des redoutables "Anglo-Saxons". La Belgique, pour renforcer la force française et symboliser l'intérêt qu'elle porte à son ancienne "colonie", envoie 400 soldats.

\* \* \* \* \*

## 5. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, et son Représentant spécial

### Contexte

L'article 99 de la Charte des Nations unies stipule que le Secrétaire général "peut attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute question qui, à son avis, peut menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Cette disposition permet au SG de choisir entre un rôle activiste, dans la tradition de Dag Hammarskjöld (dans les années 1950 jusqu'à sa mort en 1961 au Congo), ou un rôle plus bureaucratique, comme celui de Kurt Waldheim (dans les années 1970).

Le SG est tenu de défendre les valeurs des Nations unies, même au risque de défier les États membres.

Boutros Boutros-Ghali, né au Caire en 1922, était un homme d'une grande distinction dont la carrière a été décrite dans un document de l'institut Lowy<sup>xv</sup> : une formation en droit et en sciences politiques après avoir obtenu un doctorat à Paris, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères en mai 1991 et une longue association avec les affaires internationales en tant que diplomate, juriste, érudit et auteur. Membre de l'Institut de droit international, de l'Institut international des droits de l'homme, de la Société africaine d'études politiques et de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Académie française, Paris, il a participé pendant plusieurs décennies à des réunions portant *notamment* sur le droit international, les droits de l'homme, le développement économique et social, la décolonisation, le Moyen-Orient **et les droits des minorités ethniques et autres**, assistant en 1978 au sommet de Camp David et jouant un rôle dans les accords de Camp David signés en 1979 entre l'Égypte et Israël.

L'Égypte est membre de la "Francophonie", le groupement susmentionné des nations utilisant le français, et M. Boutros-Ghali en est devenu le président. Parmi ses autres attributs, Boutros-Ghali est reconnu pour avoir officiellement créé le Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DPKO) en 1992, qui, au cours de sa première année d'existence, a dû superviser la situation en Somalie, où les seigneurs de la guerre gardaient le contrôle et semaient la désolation et la mort.

### Nomination d'un "Représentant spécial du Secrétaire général" (RSSG)

En ce qui concerne le Rwanda, Boutros-Ghali a nommé son représentant spécial à partir de novembre 1993, Jacques-Roger Booh-Booh, homme politique et diplomate camerounais né en 1938, qui avait été ministre des relations extérieures de son pays de 1988 à 1992. **En tant que candidat politique du SG**, il était considéré comme le chef de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). À son arrivée en novembre 1993 (cinq mois seulement avant le génocide), il avait abandonné le travail qu'il préférait, à savoir l'exploitation d'une plantation de bananes, affirmant que seul un appel direct de son ami Boutros Boutros-Ghali l'avait fait sortir de sa retraite pour accepter le poste de RSSG.

Le major général Dallaire, l'officier supérieur de l'armée canadienne choisi pour diriger la force de plusieurs milliers de soldats de la paix de l'ONU, a pensé, après avoir accueilli M. Booh-Booh à Kigali, que les deux hommes pourraient bien travailler ensemble. Il espérait que ce dernier

parviendrait à mettre un terme aux querelles intestines qui empêchaient toute évolution vers la mise en place du gouvernement de transition prévu à Arusha, le BBTG. Dallaire a écrit,

(Nous) l'avons informé au mieux de nos capacités. En septembre, deux des principaux partis modérés, le MDR et le PL, s'étaient scindés en deux ailes, l'une modérée et l'autre extrémiste, le "Hutu Power". Chaque aile avait ensuite été répartie par parti dans l'accord de paix d'Arusha. Le FPR, bien sûr, préférait les candidats modérés dans chacun de ces partis ; le parti du président et un parti extrémiste hutu de plus en plus visible, le CDR, préféraient les candidats du Power. Ces intrigues commençaient à peine à faire surface et nécessitaient une gestion politique astucieuse. Je savais que je n'étais pas à la hauteur de la tâche et que je pouvais maintenant la confier à Booh-Booh et me concentrer sur l'aspect militaire et sécuritaire.<sup>xvi</sup>

A cette occasion, Dallaire a écrit,

À notre grande surprise et à notre grand dam, Jacques-Roger Booh-Booh s'est avéré être un gentleman correct qui respectait les horaires de travail diplomatiques. Il ne m'a pas aidé à gérer les conséquences des massacres et les guerres de propagande qu'ils provoquaient. Il était rarement à son bureau avant dix heures, prenait un déjeuner complet de deux heures et quittait le bureau avant cinq heures. Il a clairement indiqué qu'il ne fallait pas le chercher ni le déranger le week-end, sauf en cas d'urgence absolue. **Il ne semblait rien apporter de nouveau à la table en termes d'expertise sur le Rwanda, de connaissance du conflit, de familiarité avec les accords d'Arusha ou d'aptitude à identifier et à traiter les intrigues politiques du pays. Il n'était pas enclin à prendre la tête de l'effort politique international, même si l'énorme pouvoir dont il était investi et le mandat qui lui avait été confié par le Conseil de sécurité des Nations unies faisaient de lui la personne logique pour le faire.**

**Plus grave encore, il semble que des actes que l'on pourrait presque qualifier de subversifs aient été pratiqués par Boutros-Ghali et Annan**

Comme le révèle Kinzer aux pages 118-119 et 133 de son livre :

**Les diplomates français et américains qui s'efforçaient de limiter la mission de maintien de la paix au Rwanda avaient un ami fiable en la personne du secrétaire général Boutros-Ghali. Il avait fait ses études à Paris, croyait passionnément à la *mission civilisatrice* de la France en Afrique et, selon un témoignage, "ne voyait rien si ce n'était à travers un prisme francophone". Parmi les faveurs qu'il avait accordées à la France alors qu'il était vice-ministre égyptien des affaires étrangères au début des années 1990, on peut citer la conclusion d'un accord qui a permis au gouvernement rwandais de recevoir 6 millions de dollars d'armes, dont 70 mortiers, 2 000 mines terrestres et 3 millions de munitions. Il était particulièrement proche du président Mitterrand, dont le soutien décisif avait rendu possible son accession au poste de secrétaire général.**

... À l'autre bout du monde, le Conseil de sécurité s'est réuni le 5 avril pour autoriser la prolongation du mandat de la MINUAR. La semaine a été mauvaise pour les forces de

maintien de la paix. La mission en Somalie s'effondrait et, en Bosnie, les troupes serbes traversaient les lignes de l'ONU pour attaquer le "havre de paix" de Gorazde. Personne ne voulait d'autres mauvaises nouvelles, et dans son rapport sur le Rwanda, Boutros-Ghali n'en a pas donné. Au lieu de cela, il a tissé un imaginaire rassurant. **Il a attribué une grande partie de la violence au Rwanda au banditisme et a déclaré que les dirigeants du pays étaient "engagés dans le processus de paix".** Pendant des semaines, Dallaire a envoyé des câbles urgents avertissant que la situation était devenue explosive - il a utilisé l'expression "détérioration significative" dans pas moins de sept câbles - mais Boutros-Ghali n'a mentionné aucun d'entre eux. Plus tard, Boutros-Ghali a affirmé que s'il avait induit le Conseil en erreur, c'était uniquement parce qu'il avait été absent de New York pendant des semaines et qu'il n'était pas bien informé de ce qui se passait au Rwanda.

Il y a d'autres éléments troublants, en fait les plus troublants de tous en ce qui concerne le Secrétaire général et le chef de la division du maintien de la paix de l'ONU, à voir également en relation avec les parties de ce document numérotées 7, 8 et 12. Michael N. Barnett expose ces éléments à la page 13 de son livre *The International Humanitarian Order* (Routledge, 2010) en présentant un discours sur l'éthique :

J'ai commencé à me poser la question après avoir longuement réfléchi à l'un des chapitres les plus sombres du vingtième siècle : le génocide au Rwanda. À l'époque du génocide, je travaillais à la mission américaine auprès des Nations unies et j'étais chargé de couvrir le Rwanda (en plus d'autres opérations de maintien de la paix en Afrique subsaharienne). Comme beaucoup d'autres à ce moment-là, j'avais de sérieux doutes quant à la possibilité qu'une intervention humanitaire mette fin au génocide, et je craignais que les Nations Unies ne soient, une fois de plus et comme en Somalie et en Bosnie, sur le point de servir d'agneau sacrificiel. Craignant que le Conseil de sécurité n'envoie une force de maintien de la paix symbolique et en sous-effectif vers une défaite certaine au moment même où les États-Unis venaient d'achever leur retrait de Somalie et où dix soldats de la paix belges avaient été tués au début du génocide, j'ai, comme d'autres, consacré une énergie considérable à débattre de la manière de justifier la non-intervention.

Environ un an après le génocide, j'ai commencé à me demander pourquoi j'étais si déterminé à soutenir que la non-intervention était éthique, même face à un génocide, et quelques mois plus tard, j'ai appris que de hauts fonctionnaires des Nations Unies, dont le secrétaire général Boutros-Ghali et le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix Kofi Annan, avaient reçu des recommandations détaillées du commandant de la force, le général Roméo Dallaire, y compris un plan d'intervention assez bien conçu. **Il s'agissait d'une nouvelle. Au cours des premières semaines du génocide, le bureau du secrétaire général a répété à plusieurs reprises au Conseil de sécurité qu'il n'avait reçu aucune suggestion concrète de Dallaire, laissant entendre que ce dernier était trop dépassé par les événements pour élaborer un quelconque plan d'urgence. Les raisons pour lesquelles le bureau du Secrétaire général retenait**

**des informations susceptibles d'alimenter une intervention sont devenues une sorte d'obsession pour moi au cours des années qui ont suivi.**

**NOTE : Dallaire avait bien sûr fourni à New York des nouvelles en continu. Celle fournie par la visite nocturne du dénommé "Jean-Pierre" révélant pratiquement tous les plans des extrémistes et bien sûr immédiatement transmise à Annan, est datée du 11<sup>th</sup> janvier, soit de nombreuses semaines avant le début effectif du génocide le 7 avril.**

Le pire était malheureusement à venir. "Les événements survenus au Rwanda à la mi-avril ont placé le Conseil de sécurité devant un choix cornélien... (mais) **"Boutros-Ghali était en voyage en Europe, et rien n'a mieux symbolisé son manque d'intérêt que son refus de retourner à New York au moment où la crise explosait"** - déclaration de Kinzer, page 156, parallèle à celle de Barnett, *op cit* pages 118-119 :

Boutros-Ghali a également fait preuve d'indécision jusqu'à la paralysie, voire de complaisance. Il se trouvait en Europe au début du mois d'avril et a choisi d'y rester plutôt que de retourner à New York. Selon moi, cette décision reflétait à l'époque une distance inquiétante par rapport à la tragédie en cours et témoignait d'une abdication troublante de la responsabilité et de l'autorité. Un épisode encore plus pénible concerne une conversation entre lui et l'ancien ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes. Alors que dix soldats de la paix étaient déjà morts et que les autres soldats étaient en danger, le gouvernement belge se demandait s'il devait retirer ses troupes. Claes a appelé Boutros-Ghali pour connaître la position du Secrétariat et savoir comment la décision de la Belgique pourrait affecter l'avenir de la MINUAR. Selon une source autorisée, malgré l'urgence de la situation, Boutros-Ghali a répondu en disant qu'il "reviendrait vers lui dans quatre ou cinq jours".

Des années plus tard, Boutros-Ghali a déclaré, après avoir été interrogé : "Je ne me rendais pas compte qu'il y avait eu un véritable génocide, il nous faut du temps pour comprendre". (Kinzer, *op.cit* page 272) Mais compte tenu de la formation universitaire du Secrétaire général des Nations unies et de son implication apparente dans les questions relatives aux droits de l'homme en particulier, il est certainement difficile de trouver une telle excuse valable.

\* \* \* \* \*

## **6. Avertissements des rapporteurs spéciaux des Nations unies en 1991 et 1993, Human Rights Watch, Oxfam**

**Au début des années 90, deux rapporteurs spéciaux des Nations Unies (1991 et 1993) ont mis en garde contre les troubles qui se préparaient.** Le premier des deux rapports a sans doute été présenté par René Degori-Ségui, mais je n'ai trouvé aucune documentation sur ce rapport ou sur son auteur. Toutefois, le rapporteur spécial des Nations unies de 1993 a présenté un rapport substantiel, sur lequel nous reviendrons plus loin. **En outre, les éléments suivants étaient disponibles grâce à Human Rights Watch, alors Africa Watch, qui a commencé à rendre compte des massacres de Tutsis et d'autres violations des droits de l'homme au Rwanda en 1991. Ce qui suit est publié sur leur site web :**

*« Dans le cadre d'une commission d'enquête internationale, Human Rights Watch a documenté les abus et les violations du droit international des droits de l'homme entre octobre 1990 et 1992. »*

*« Human Rights Watch documente et dénonce les violations des droits de l'homme au Rwanda depuis le début des années 1990. La conseillère principale de la division Afrique, Alison Des Forges, l'une des plus grandes expertes du Rwanda, a consacré sa carrière à la lutte pour les droits de l'homme dans la région des Grands Lacs d'Afrique et au Rwanda en particulier. **Au cours de la période précédant le génocide de 1994, elle a travaillé sans relâche pour alerter les puissances mondiales sur la crise imminente au Rwanda. Peu de gens l'ont écoutée.** »*

**Human Rights Watch savait que les partisans d'Habyarimana avaient perfectionné certaines des tactiques qu'ils allaient utiliser pendant le génocide : comment choisir les meilleurs sites pour lancer des attaques, comment développer la violence - tant en intensité qu'en étendue - à partir de débuts modestes, comment mobiliser les gens par la peur ... et comment établir une coopération entre les chefs civils, militaires et de milice pour produire les attaques les plus efficaces. Les bandes de jeunes se sont transformées en escouades de miliciens, à qui l'on a expliqué que tuer des Tutsis n'était qu'une forme de travail communautaire, appelé "débroussaillage".**

**Oxfam est une autre ONG importante présente chaque année au Rwanda. Le personnel a exprimé des préoccupations similaires aux visiteurs, y compris au rapporteur spécial des Nations unies, M. Ndiaye.**

**Ensuite, il y a eu les précieuses informations détaillées présentées par le rapporteur spécial des Nations unies, M. B.W. Ndiaye, qui nous incitent non seulement à nous référer, mais aussi à citer, en partie ou en totalité, le rapport de M. Ndiaye.** M. Ndiaye avait effectué une mission au Rwanda en avril 1993, faisant rapport à la Commission des droits de l'homme qui a pris son rapport lors de sa cinquantième session en août 1993.<sup>xvii</sup>

Dans la prose succincte de M. Ndiaye, nous lisons qu'au cours de l'année 1992, il a "reçu des rapports et des allégations concernant des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires de civils non armés par les forces de sécurité rwandaises dans le cadre du conflit armé entre les forces de sécurité gouvernementales et le Front patriotique rwandais (FPR) depuis octobre 1990". Il a également reçu des informations concernant "des meurtres de membres de la minorité tutsie... qui auraient été perpétrés avec la participation directe ou indirecte des forces de sécurité" (paragraphe 2). Il écrit que son travail a été grandement facilité par le nombre considérable d'informations portées à son attention par diverses organisations de défense des droits de l'homme, tant rwandaises qu'internationales, qui sont dans l'ensemble suffisamment convaincantes et précises pour être prises en compte. **Mentionnant tout particulièrement le rapport de la Commission internationale d'enquête, qu'il a pu utiliser comme principal document de travail en raison de son caractère méthodique et précis ainsi que de la diversité et de la cohérence des témoignages qu'il contient, il a conclu, après recoupement, que la substance des allégations de violations des droits de l'homme et en particulier d'exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, pouvait être considérée comme établie.**

**Le rapporteur spécial a raconté comment, après le *coup d'Etat* d'Habyarimana en 1973, des rivalités régionales se sont ajoutées à l'antagonisme ethnique existant, le nord-ouest, région d'origine du président, bénéficiant de privilèges par rapport au reste du pays.** Alors que la majorité de la population considérerait qu'il est possible pour les deux principaux groupes ethniques de cohabiter pacifiquement, **il existe une certaine élite qui, pour s'accrocher au pouvoir, continue d'attiser la haine ethnique, par exemple en diffusant des bruits particulièrement explosifs avec la distribution d'armes aux civils par les autorités (paragraphe 21-22).** Le rapport mentionne le nombre de personnes déplacées, entre 900 000 et un million, en ajoutant "un nombre indéterminé de personnes qui, à la suite d'actes de violence locaux dont les auteurs présumés sont toujours en fuite, vivent dans un état de terreur permanent et n'osent pas retourner dans leurs maisons, cultivant leurs champs le jour et passant la nuit en plein air ou avec des membres de leur famille" (para. 23).

Dans la section du rapport intitulée "A. Types de violations", le rapporteur spécial écrit que des meurtres ont eu lieu non seulement dans les zones de combat, pendant ou après les affrontements, mais aussi dans des zones situées à une certaine distance des hostilités. **"Dans ce dernier cas, il a été démontré à maintes reprises que des responsables gouvernementaux étaient impliqués, soit directement en encourageant, planifiant, dirigeant ou participant à la violence, soit indirectement par incompetence, négligence ou inaction délibérée".** Il poursuit en écrivant que le nombre de victimes a parfois atteint des proportions tragiques, comme par exemple à Kibilira, où au moins 348 personnes auraient été tuées en quarante-huit heures peu après le déclenchement de la guerre en octobre 1990 (paragraphe 28). Dans le paragraphe suivant, M. Ndiaye a indiqué que des menaces de mort et des assassinats "politiques" avaient été utilisés pour intimider ou éliminer les opposants au régime, les témoins de violations des droits de l'homme ou les militants des droits de l'homme. Ces violations du droit à la vie ont parfois été commises par des fonctionnaires.

Dans la partie de son rapport intitulée "B. Responsables des violations", il fait notamment état de la campagne de recrutement précipitée après le début du conflit armé, qui a fait passer les effectifs de 5 000 à 40 000 hommes en quelques mois. La précipitation avec laquelle les recrues ont été sélectionnées et instruites a eu, selon lui, des répercussions négatives sur la discipline des combattants et sur leur formation aux règles de la guerre. Ces insuffisances, combinées aux bas salaires perçus par les soldats, **ont facilité les crimes commis, tels que la pratique endémique du viol des femmes tutsies (des cas de victimes de viols âgées de douze ans ont été rapportés), les pillages, les attaques armées, les meurtres par vengeance et les assassinats de civils (paragraphe 33).** "Les soldats du camp de Bigogwe (commune de Mutura) auraient organisé de fausses attaques de rebelles dans la nuit du 4 février 1991, afin de pouvoir ensuite exercer des représailles aveugles et sanglantes contre les responsables présumés. **Les Forces Armées Ruandaises sont également accusées d'incitation au meurtre et d'avoir apporté un soutien logistique aux tueurs... en mettant en place des barrages routiers"** (paragraphe 35).

Le rapport poursuit dans la même veine pendant une vingtaine de paragraphes, tous aussi alarmants les uns que les autres (sous les rubriques "**Violations imputables à des fonctionnaires locaux**", "**Violations imputables aux milices des partis politiques**", "**Violations**

**imputables à des organisations clandestines", "Violations imputables à des particuliers, au Front patriotique rwandais", "Absence d'Etat de droit", "Tradition d'impunité", "Système judiciaire (lamentable)", "Absence de tout système de protection des minorités ethniques" et "Propagande préjudiciable").** Viennent ensuite les conclusions et recommandations du rapporteur spécial.

Le mot "génocide" a été utilisé par le rapporteur spécial avant le début des violences à grande échelle et, malheureusement, il n'y a pas eu le temps de mettre en œuvre les recommandations avant le mois d'avril de l'année suivante, lorsque l'enfer se serait déchaîné - **même si l'ONU avait eu la volonté d'essayer** ; car il aurait fallu des années plutôt que des mois et, en outre, il aurait bien sûr fallu aussi la bonne volonté des autorités, qui n'était manifestement pas au rendez-vous. Le rapporteur spécial a dû se rendre compte qu'il y avait peu d'espoir que ses recommandations soient suivies d'effet avant que la situation ne devienne incontrôlable, bien que son paragraphe 60 et la première ligne de son paragraphe 61 restent significatifs dans ces circonstances :

**Ces recommandations partent du principe que, bien que leur pays soit pauvre et surpeuplé et qu'ils soient exposés à tous les maux du sous-développement, les citoyens rwandais, quels que soient leur ethnie, leur appartenance politique ou leur origine sociale, ont les mêmes droits fondamentaux que tous les autres citoyens du monde. Il n'y a aucune raison pour que leur vie ne soit pas aussi précieuse et bien protégée que celle des citoyens des Pays-Bas, par exemple.**

**La communauté internationale ne peut rester indifférente à leur situation et doit donc apporter son aide là où celle de l'Etat rwandais est insuffisante ou inexistante.**

On pourrait pleurer (encore). **Et se demander qui a lu le rapport de cet homme brillant, qui a fait preuve de réalisme, de lucidité et de compassion :**

- **1. Les hauts responsables du département des opérations de maintien de la paix des Nations unies, M. Kofi Annan *et consorts* ?**
- **2. Le chef de la mission de maintien de la paix de l'ONU sur le point de partir de New York pour le Rwanda en octobre 1993, le major-général Dallaire ? - il n'en a apparemment pas été informé.**
- 
- **3. Le Secrétaire général de l'ONU, dont on suppose qu'il devait se tenir au courant de ce qui se passait au Rwanda, en dépit de ce qui aurait pu être une forte implication (pendant la majeure partie des années 1990) dans les situations critiques en Somalie et dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine en particulier).**
- 
- **4. Le représentant spécial du secrétaire général, nommé pour des raisons politiques, M. Booh-Booh, arrivé à Kigali en novembre 1993 en provenance de son Cameroun natal. Nous n'apprenons pas s'il lui a été montré.**
- 
- **5. États membres du Conseil de sécurité des Nations unies ?**

## **Ce rapport essentiel des Nations unies a-t-il servi à quelque chose d'utile dans ce qui était une période des plus critiques ?**

\* \* \* \* \*

### **7. Division du maintien de la paix des Nations unies, New York - M. Kofi Annan et ses collègues**

Un an après sa création officielle, en mars 1993, le département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DPKO) a vu Kofi Annan accéder à sa tête, avec le grade élevé de secrétaire général adjoint (USG). Le Groupe d'évaluation des Nations unies (UNEG) déclare que "le DOMP a pour mission d'aider les États membres et le Secrétaire général des Nations unies dans leurs efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales".<sup>xviii</sup>

À ce titre, on peut supposer qu'il y aurait eu une relation étroite et continue entre le personnel supérieur du DOMP et le chef de toute mission de maintien de la paix des Nations unies - dans le cas du Rwanda, entre le major-general Roméo Dallaire et un triumvirat de cadres supérieurs dirigeant le DOMP - le secrétaire général adjoint Kofi Annan, son adjoint Iqbal Riza, et le général Maurice Baril, un Canadien. Dallaire rapporte que Baril s'était fixé une tâche énorme, à savoir faire du bureau "un quartier général militaire-stratégique et opérationnel efficace". Mais

Des critiques accusent le DOMP d'être composé d'une bande de nigauds incompetents qui font des horaires de banquiers et disparaissent lorsque la situation sur le terrain s'aggrave. Le major général canadien Lewis MacKenzie, qui avait dirigé le contingent de maintien de la paix de l'ONU à Sarajevo, avait critiqué le DOMP pour son attitude généralement négative à l'égard des personnes sur le terrain, son manque de réponse aux besoins immédiats et la façon dont son personnel et ses dirigeants semblaient constamment indisponibles lorsque des décisions urgentes devaient être prises.<sup>xix</sup>

Quoi qu'il en soit, Dallaire devait travailler avec eux, d'abord en effectuant la mission technique nécessaire au Rwanda et en déblayant le terrain à Dar-es-Salaam et à Addis-Abeba avec les responsables concernés, puis en retournant à New York pour présenter ses recommandations sur l'effectif de la future force de maintien de la paix MINAUR. Il s'agissait pour Dallaire de la première étape vers l'obtention des autorisations nécessaires pour aller de l'avant, y compris la confirmation de son futur rôle en tant que chef de la mission de la MINUAR. Bien que le général Maurice Baril, officier militaire en chef du bureau de maintien de la paix, l'ait averti au préalable que "cette chose doit être petite et peu coûteuse", il a estimé qu'il aurait besoin de 8 000 hommes pour mener à bien sa mission. L'équipe du DOMP est horrifiée et Dallaire réduit sa demande à 4 500 hommes, le nombre qui, selon lui, est le strict minimum pour accomplir le travail.

C'était encore beaucoup plus que ce que les Nations unies étaient prêtes à fournir. Le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali a finalement accepté de demander au Conseil de sécurité d'envoyer 2,548 soldats de la paix. Deux pays puissants, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité, se sont résolument employés à réduire la taille et la portée de la mission. L'un était la France, qui avait été pendant des années

la puissance dominante au Rwanda et ne voulait pas partager ce rôle avec quelqu'un d'autre. L'autre était les États-Unis. Le président Bill Clinton était soumis à d'intenses pressions du Congrès pour réduire les contributions américaines aux opérations de maintien de la paix, et il a réagi en adoptant une ligne dure à l'égard de la mission au Rwanda. L'ambassadrice américaine Madeleine Albright a suggéré de réduire le nombre de soldats à 500 ! À chaque fois que la crise du Rwanda s'est intensifiée, elle a travaillé avec diligence pour maintenir la force de maintien de la paix de l'ONU petite et faible. Avant d'approuver la proposition de Boutros-Ghali, les diplomates français, britanniques et américains ont considérablement limité le mandat de la force. **Les accords d'Arusha stipulaient que la "force internationale neutre" au Rwanda devait être autorisée à saisir les armes et à réprimer les "bandes armées". Le Conseil de sécurité a cependant confié à la MINUAR une mission beaucoup plus limitée. Dallaire et sa force ne devaient rien faire d'autre que "surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu, surveiller la situation en matière de sécurité et faire rapport sur les incidents".<sup>xx</sup>**

La force de la MINUAR était composée de 450 Belges, 1,100 Bangladais, 800 Ghanéens (plus un certain nombre d'observateurs militaires non armés. Le groupe de soutien et le groupe logistique de Dallaire étaient des civils).

Fin 1993 et début janvier 1994, alors qu'il devenait de plus en plus évident que des forces obscures étaient à l'oeuvre au Rwanda, Roméo Dallaire envoyait des câbles de plus en plus préoccupants (tous en code) à son patron, Kofi Annan. Puis, un soir de la nouvelle année, il a envoyé, alarmé et angoissé, un câble qui révélait les étapes franchies par les extrémistes, **recommandant une action vitale immédiate de la part de la MINUAR qui, on l'imagine, aurait très probablement pu changer la donne - et sauver l'avenir du Rwanda.** Dallaire rapportait au DOMP le 10<sup>th</sup> janvier 1994 qu'en fin d'après-midi, Faustin Twagiramungu (le premier ministre désigné du gouvernement de transition prévu par l'accord d'Arusha comme un élément essentiel de la paix future) était venu dans son bureau et avait insisté pour avoir un entretien privé. Il tremblait d'excitation et de peur.

Je l'ai emmené sur le balcon où nous pouvions parler sans être entendus. Presque à bout de souffle, il m'a dit qu'il était en contact avec quelqu'un au sein des *Interahamwe* qui avait des informations à transmettre à la MINUAR. J'ai eu un moment d'exaltation sauvage en réalisant que nous avons peut-être enfin une fenêtre sur la mystérieuse troisième force, le groupe obscur d'extrémistes qui n'avait cessé de monter en puissance depuis mon arrivée au Rwanda.

Dallaire avait alors choisi un officier supérieur belge, le colonel Luc Marchal, pour la rencontre avec l'informateur, qu'ils avaient désigné sous le nom de code de Jean-Pierre. Marchal a pris d'abondantes notes sur ce qu'il a entendu, dont toute la teneur a ensuite été communiquée à Kofi Annan dans un câble codé assidûment rédigé par Dallaire au cours des dernières heures de la nuit.

**Jean-Pierre avait dit à Luc qu'il avait été officier dans les commandos et la garde présidentielle, qu'il avait quitté l'armée pour devenir le formateur en chef des**

*Interahamwe* et qu'il avait commencé en 1993 à former des cellules de jeunes hommes dans les communes (villages) du Rwanda, initialement sous le couvert de la préparation d'une milice de type garde civile pour combattre le FPR si celui-ci reprenait l'offensive. Jean-Pierre a déclaré que son supérieur direct était Matthieu Ngirumpatse, le président du parti MRND. Il rendait compte et recevait ses ordres de Ngirumpatse, ainsi qu'un salaire de 150 000 francs rwandais par mois (environ 1 500 dollars américains). Il a dit à Luc qu'au cours des derniers mois, le véritable plan de formation des *Interahamwe* avait commencé à être articulé.

Il a reçu l'ordre, comme d'autres, de faire dresser par les cellules placées sous leur commandement des listes des Tutsis de leurs différentes communes. Jean-Pierre soupçonne que ces listes sont dressées pour que, le moment venu, les Tutsis, ou les *Inyenzi* comme les appellent les radios haineuses rwandaises - le mot signifie "cafards" en kinyarwanda - puissent être facilement rassemblés et exterminés. ...Il était horrifié d'avoir été entraîné dans un plan visant à créer une série d'escadrons de la mort très efficaces qui, une fois lâchés sur la population, pouvaient tuer un millier de Tutsis à Kigali dans les 20 minutes suivant l'ordre reçu. Il a décrit en détail comment les *Interahamwe* étaient formés sur des bases de l'armée et par des instructeurs de l'armée dans plusieurs endroits du pays, et que chaque semaine, un certain nombre de jeunes hommes étaient rassemblés et transportés pour suivre un cours de trois semaines sur les armes et la formation paramilitaire, qui mettait particulièrement l'accent sur les techniques d'assassinat. Les jeunes gens étaient ensuite renvoyés dans leurs communes et recevaient l'ordre de dresser des listes de Tutsis et d'attendre l'appel aux armes.

Et ce n'est pas tout. Dans le récit qu'il fera bien plus tard de tout cela, Dallaire poursuit : "Je suis resté silencieux, frappé par la profondeur et la réalité de cette information. C'était comme si l'informateur, Jean-Pierre, avait ouvert les vannes du monde caché de la troisième force extrémiste, qui jusqu'à présent avait été une présence que nous pouvions sentir mais que nous ne pouvions pas saisir".

Kinzer reprend l'histoire.

L'informateur a proposé un marché simple. Il révélerait tout ce qu'il sait, de l'emplacement des dépôts d'armes aux détails sur les liens entre le régime et les escadrons de la mort, en échange d'un transit gratuit hors du Rwanda et de permis de séjour à l'étranger pour lui et sa famille. C'était un petit prix pour des informations aussi explosives.

Le soir même, Dallaire rédige un câble de deux pages à destination de New York, dans lequel il expose son plan pour attaquer les dépôts d'armes, dont l'existence constitue une violation d'une disposition des accords de paix interdisant le stockage d'armes à Kigali. On peut imaginer la joie et le soulagement qu'il a ressentis.<sup>xxi</sup>

L'occasion est perdue d'éviter le génocide, car quelques heures plus tard, Dallaire est assommé par un câble de retour de New York. Il lui ordonne de suspendre son projet de raid au motif qu'il "dépasse manifestement le mandat confié à la MINUAR". Plus étonnant

encore, il lui est demandé de prouver sa "neutralité" en transmettant au président Habyarimana toutes les affirmations de l'informateur.

Comme il nous dit et comme on peut le comprendre, son humeur est passée de l'exubérance à l'indignation lorsqu'il a reçu une réponse qui, à son grand choc et à son horreur, traduisait une attitude totalement négative. Bien pire que tout ce qui aurait pu être anticipé, les instructions d'Annan mettant fin à la proposition sensée de Dallaire se sont avérées fatales pour un nombre indéterminé de Rwandais, tant Tutsi que Hutu, qui ont péri des mois plus tard dans des actes génocidaires sauvages que personne ne pouvait désormais arrêter.

Le câble codé que Dallaire avait envoyé cette nuit-là a été appelé plus tard "le câble du génocide". Le membre danois du Conseil de sécurité a déclaré par la suite que s'il avait été communiqué au Conseil de sécurité, une intervention immédiate aurait été rapidement organisée.

*Dix ans après le génocide, M. Annan (choisi comme nouveau secrétaire général des Nations unies) a déclaré : "J'aurais pu et dû faire plus pour tirer la sonnette d'alarme et rallier des soutiens.*

\* \* \* \* \*

## **8. Le chef canadien de la force de maintien de la paix des Nations unies, la MINUAR, le major général Roméo Dallaire**

L'homme choisi en juin 1993 pour envisager de diriger la mission de l'ONU au Rwanda était le major-général Roméo Dallaire, 46 ans, un commandant militaire canadien avec des états de service distingués dans une grande variété de postes, y compris certains postes de l'OTAN en Europe. Les soldats qu'il avait formés avaient servi comme soldats de la paix de l'ONU au Koweït, au Cambodge et en Bosnie. Dallaire devait donc avoir une bonne idée de ce que l'on pouvait attendre de lui s'il acceptait la mission au Rwanda. Deux mois plus tard, il apprend que les dirigeants des deux parties belligérantes ont signé des accords de paix à Arusha, en Tanzanie, qui prévoient la mise en place d'une "force internationale neutre" à l'intérieur du pays.

### **Les débuts**

Un diplomate de l'ONU l'aurait décrit comme "cultivé mais franc, travailleur, énergique et déterminé" - un penseur ethnique réfléchi, façonné par l'humanitarisme qui faisait partie de l'éthique canadienne. Si Dallaire semblait être l'homme idéal pour un travail difficile, rien ne peut nous convaincre qu'il a été correctement informé : "Personne ne l'a briefé ni ne lui a remis une seule page d'analyse écrite de ce qui se passait au Rwanda. Tout ce qu'il a pu glaner sur le pays provient d'une photocopie d'article d'encyclopédie et d'une carte Michelin. Il n'a même jamais vu de rapports publics comme celui publié cet été-là par Oxfam, qui avertissait que le Rwanda "se trouve au bord d'un abîme inexploré d'anarchie et de violence et que de trop nombreuses pressions historiques, ethniques, économiques et politiques sont susceptibles de le faire basculer".<sup>xxii</sup> Pourtant, la MINUAR serait chargée de superviser la mise en œuvre des

accords d'Arusha, le projet visant à mettre fin à la guerre civile entre le FPR et le gouvernement rwandais, et d'installer un nouveau gouvernement plus représentatif.

**Il semble absolument incompréhensible que Dallaire n'ait pas été correctement briefé pour une mission qu'il décrirait un jour (dans le livre de 560 pages qu'il a mis sept ans à décider qu'il pouvait réussir à écrire) comme "une histoire de trahison, d'échec, de naïveté, d'indifférence, de haine, de génocide, de guerre, d'inhumanité et de mal"<sup>xxiii</sup> .**

Bien que des amis l'aient averti que travailler pour les Nations unies pouvait être un cauchemar, il a néanmoins été "extrêmement impressionné par Annan... doux, à la voix douce et honnête jusqu'au bout des ongles. Je l'ai trouvé sincèrement, voire religieusement, dévoué aux principes fondateurs de l'ONU et infatigable dans ses efforts pour sauver l'organisation d'elle-même en ces temps exceptionnellement troublés, où des conflits et des catastrophes humanitaires, souvent liés entre eux, éclataient dans le monde entier"<sup>xxiv</sup> .

On pourrait peut-être dire que le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), créé il y a un an, que Kofi Annan dirigeait et qui était logé, semblait-il à Dallaire, "dans les bureaux les plus ternes et les plus exigus" de l'immense bâtiment du siège de l'ONU, n'en était malheureusement qu'à ses premiers balbutiements. On ne peut pas dire que l'expérience dramatique de 1992/93 en Somalie ait été couronnée de succès, car dans des circonstances désastreuses échappant à tout contrôle, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit. Pourtant, comme le raconte Kinzer, le personnel du DOMP

s'est permis de présumer que la mission serait relativement facile avec des perspectives élevées menant à un succès qui rétablirait (*sic*) la réputation du maintien de la paix de l'ONU... Dallaire s'est fait dire à plusieurs reprises que les Nations Unies voulaient un "succès rapide". "Il faut que ce soit petit et peu coûteux", a-t-on dit à Dallaire, ce qui lui a donné la première impression qu'il n'aurait peut-être pas les outils nécessaires pour réussir. "Mais il était encore loin de saisir l'intensité du maelström dans lequel il s'engageait. "<sup>xxv</sup>

Dallaire a appris, alors qu'il était encore à New York, qu'un accord de paix d'Arusha, parrainé par le président tanzanien Ali Hassan Mwingi, avait été signé le 3 août 1993 à l'issue de longues négociations entre le FPR et le MRND. Il prévoyait la mise en place d'un gouvernement de transition (BBTG) dans un délai de 22 mois, avec pour priorités la réinstallation des réfugiés, la tenue d'élections, la démobilisation des deux armées, la création d'une force nationale et la rédaction d'une nouvelle constitution. La force internationale de maintien de la paix devait être en place pour le 10 septembre.

Cependant,

"Ce dont Dallaire ne s'est pas rendu compte, c'est qu'aucune des parties aux accords d'Arusha ne pensait qu'ils allaient réellement se concrétiser. Les deux parties s'efforçaient de rétablir la paix tout en se préparant à reprendre la guerre. **Plus inquiétant encore, une troisième force diabolique - importante, bien organisée, entièrement armée et parrainée par certaines des personnalités les plus puissantes du Rwanda - s'était montrée**

**déterminée à bloquer tout compromis politique, même si cela signifiait noyer le pays dans le sang.**<sup>xxvi</sup>

C'est essentiellement sur cet aspect que Dallaire espérait que le Représentant spécial du Secrétaire général, qui devait arriver au Rwanda en novembre 1993, se pencherait.

Entre-temps, le futur commandant de la force s'était engagé dans des activités telles que l'accomplissement de la mission technique de 12 jours au Rwanda qui lui était demandée, la rencontre avec les représentants des Etats membres de l'ONU, la rencontre avec les principaux membres du gouvernement (en attendant toutefois de rencontrer M. Habyarimana) et la montée à Malindi, l'ancienne plantation de thé dont Paul Kagame avait fait son quartier général, pour faire le point avec lui et deux de ses principaux collaborateurs ; puis se rendre à Dar-es-Salaam pour rencontrer le président de la Tanzanie, facilitateur de l'accord de paix d'Arusha, et à Addis-Abeba pour rencontrer le secrétaire général de l'OUA Salim Ahmed Salim, avant de se rendre à New York pour y présenter ses conclusions.

Il a écrit qu'à ce stade, il ressentait "une paix et un contentement réels", mais "je ne me rendais vraiment pas compte que le diable était déjà à l'œuvre. Je n'ai pas compris que je venais de rencontrer au Rwanda des hommes qui allaient devenir des génocidaires. Alors que je pensais être celui qui avait fait l'évaluation, j'étais celui qui avait été soigneusement mesuré. ... Ils avaient jugé que l'Occident était trop obsédé par l'ex-Yougoslavie... pour s'impliquer outre mesure en Afrique centrale. ...Les partisans de la ligne dure nous prenaient-ils, moi et nous, pour des imbéciles ? Je pense que oui. Je crois qu'ils avaient déjà conclu que l'Occident n'avait pas la volonté, comme il l'avait déjà démontré en Bosnie, en Croatie et en Somalie, de faire la police dans le monde. ...Ils avaient calculé que l'Occident déploierait une force symbolique et qu'en cas de menace, il se déroberait ou s'enfuirait. Ils nous connaissaient mieux que nous ne nous connaissions nous-mêmes."<sup>xxvii</sup>

Même les événements ultérieurs ont pu décourager totalement l'homme destiné à diriger une mission au Rwanda : on lui a dit que le processus d'approbation de la mission et de déploiement des troupes pourrait prendre un minimum de trois mois, et on l'a laissé trouver son propre papier, ses crayons et son ordinateur portable dans une salle de conférence empruntée pour préparer le document qui "constituerait la base d'un rapport officiel au secrétaire général, qui à son tour constituerait la base de son rapport et de sa recommandation au Conseil de sécurité, qui à son tour constituerait la base d'une résolution du Conseil de sécurité donnant mandat à notre mission".<sup>xxviii</sup>

La recommandation de Dallaire en faveur d'une force de 8 000 hommes n'a pas été acceptée par le Département des opérations de maintien de la paix et il a été persuadé de réduire ce chiffre à 4 500 hommes. Le secrétaire général a finalement accepté de demander au Conseil de sécurité d'envoyer 2 548 soldats de la paix, deux membres permanents du Conseil, la France et les États-Unis, s'étant efforcés de réduire à la fois la taille et l'étendue de la mission. Les accords d'Arusha stipulaient que la future force de l'ONU devait être autorisée à saisir les armes et à supprimer les "bandes armées" ; mais, surtout après ce qui venait de se passer en Somalie, la **MINUAR ne devait rien faire d'autre que "surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu", "surveiller la situation en matière de sécurité" et "faire rapport sur les**

**incidents**". Un diplomate américain a écrit plus tard : "C'était un cadeau des États membres qui espéraient une victoire rapide et étaient prêts à prendre des raccourcis pour y parvenir".

Dallaire n'en a manifestement pas été correctement informé et a écrit plus tard au sujet de son retour à New York,

Rien ne s'est concrétisé. Je n'ai jamais été invité à parler à Boutros Boutros-Ghali ni à aucun membre du Conseil de sécurité. Je ne suis pas restée les bras croisés non plus, j'ai activement milité pour la mission. Les portes des personnes les plus influentes au sein du Conseil de sécurité, les Américains et les Britanniques, sont restées fermement fermées. En fait, les Américains n'ont jamais pris le Rwanda ni moi au sérieux.

Il a dû avoir l'impression - à l'époque comme plus tard - d'essayer de faire rouler un énorme rocher rond vers le haut de la colline...

### **Retour au Rwanda "pour la durée"**

En décembre 1993, comme l'écrit Dallaire, les hommes politiques rwandais tentaient, au cours de réunions interminables, d'arrêter les listes définitives des représentants au sein du gouvernement de transition prévu par l'accord d'Arusha : le BBTG devait être une coalition des cinq partis rwandais signataires de l'accord. "Le parti extrémiste CDR, dont l'idéologie est ouvertement fasciste et raciste, avait refusé de signer l'accord d'Arusha et a donc été exclu du gouvernement de transition. Cela n'a pas empêché ses membres d'infiltrer les partis officiels et d'attiser la paranoïa et l'hystérie dans leur journal de propagande, *Kangura*, et sur RTLM". Le chef titulaire du BBTG, Faustin Twagiramungu, a expliqué à Dallaire, lors d'une visite nocturne, que des manœuvres étaient en cours qui pourraient retarder encore l'installation du BBTG et risquer la perte du soutien des modérés au sein de l'armée, de la gendarmerie et de la police communale qui soutenaient Arusha. "Selon Faustin, la plus grande crainte de l'ancien parti au pouvoir était qu'une fois le gouvernement de transition installé, le PL et le FPR veillent à ce que le président et de nombreux membres de son entourage soient jetés en prison pour des crimes commis sous le régime. Ce soir-là, Faustin m'a également dit que le président Habyarimana essayait de contourner la mise en place du BBTG et que son ingérence directe était l'un des principaux facteurs de l'impasse politique". Un autre aspect troublant de la situation était que les personnes qui coopéraient avec la MINUAR se sentaient menacées d'une manière ou d'une autre.

"Les acteurs politiques - le président, les deux premiers ministres et le FPR - avec l'accord du RSSG, ont décidé de tenter à nouveau de faire prêter serment aux représentants du BBTG le samedi 8 janvier. Nous sommes passés à la vitesse supérieure pour faire en sorte que la cérémonie se déroule dans des conditions de sécurité aussi strictes que possible. Mais ce samedi matin, nous avons été entourés d'une série de manifestations violentes dans tout Kigali. De nombreux manifestants étaient armés de machettes... des foules en colère empêchaient les politiciens d'accéder au CND où devait se dérouler la cérémonie. Les foules se sont matérialisées rapidement et, une fois de plus, un certain nombre de gardes présidentiels en civil, des hommes que nous avons reconnus, les incitaient".<sup>xxix</sup>

Il était devenu de plus en plus évident qu'une force très dangereuse était à l'œuvre sous la surface de la vie rwandaise. Soudain, l'occasion d'en savoir plus - beaucoup plus - s'est présentée, comme indiqué dans la section précédente - quelqu'un proposant de révéler les plans secrets des extrémistes, "Jean-Pierre", qui proposait de livrer à la MINUAR la quasi-totalité des préparatifs mortels d'un génocide planifié.

On sait aujourd'hui quelles furent les conséquences des décisions prises à New York. Dallaire et tous les hommes qui lui ont été confiés, fidèles à la réalité, ont fait héroïquement de leur mieux, mais ils se sont trouvés dans une situation de quasi-impuissance face à une barbarie nationale qui a rapidement choqué le monde (dans la mesure limitée où le monde regardait et écoutait). Bien qu'en prenant des risques mortels, ils aient réussi à sauver la vie d'un certain nombre de victimes des génocidaires, beaucoup d'entre eux ont subi des dommages inimaginables.

Très longtemps après, ayant dû lutter pour retrouver un tant soit peu le bien-être qu'il avait au départ, le major-général Roméo Dallaire a consciencieusement décrit en détail dans son livre - dont le titre est éloquent ("*Serrer la main du diable*") - toutes les étapes de l'expérience qu'il avait vécue. Il n'était que trop heureux en décrivant par écrit ces séquences sans pareilles d'avoir le soutien d'autres personnes lorsque le besoin s'en faisait sentir. Lorsque tout a été rédigé, il a écrit, à la page 5,

Il m'a fallu sept ans pour avoir enfin le désir, la volonté et l'endurance de commencer à décrire en détail les événements de cette année-là au Rwanda. Raconter, de mon point de vue d'initié, comment un pays est passé de la promesse d'une paix certaine à l'intrigue, à la fomentation de la haine raciale, aux assassinats, à la guerre civile et au génocide. Et comment la communauté internationale, par le biais d'un mandat inepte des Nations unies et de ce qui ne peut être décrit que comme de l'indifférence, de l'intérêt personnel et du racisme, a aidé et encouragé ces crimes contre l'humanité - comment nous avons tous contribué à créer ce gâchis qui a assassiné et déplacé des millions de personnes et déstabilisé toute la région de l'Afrique centrale.

\* \* \* \* \*

## **9. L'accord de paix d'Arusha - une initiative sensée de l'OUA**

Le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim (qualifié par Dallaire dans son livre de "clé des accords d'Arusha"), a été l'instigateur du processus de consultation qui a abouti à l'accord de paix d'Arusha. Le 4 août 1993, les représentants des partis politiques rwandais (MRND, Mouvement démocratique républicain, Parti social-démocrate, Parti libéral et Parti démocrate chrétien - mais pas le CDR, le camp de la faction dure qui faisait autrefois partie du MRND se sont réunis avec les représentants du FPR à Arusha pour signer l'accord qui, sous l'égide du président tanzanien Ali Hassan Mwinyi, était en discussion depuis près de deux ans. Plusieurs dignitaires des pays de la région des Grands Lacs, dont Yoweri Museveni, président de l'Ouganda, et le colonel Mobutu Sese Seko, président de ce qui était alors le "Zaïre", ont également participé à l'élaboration de l'accord d'Arusha.

Les accords d'Arusha, officiellement l'accord de paix entre le gouvernement de la République du Rwanda et le Front patriotique rwandais, se composaient de 5 accords (ou protocoles). Principalement organisés par l'Organisation de l'unité africaine et les chefs d'État de la région des Grands Lacs africains, les pourparlers, qui se sont déroulés dans différents lieux de la région, ont commencé le 12 juillet 1992 et se sont terminés lorsque les accords ont été dûment signés. L'accord prévoyait la mise en place d'un gouvernement de transition à base élargie (BBTG), chargé d'agir jusqu'à ce que des élections puissent être organisées. L'accord comprend 163 articles en 101 pages, dont deux peuvent être cités ici :

Article 16 Le BBTG supprime de tous les documents officiels à émettre toute référence à l'origine ethnique. Les documents en usage ou non encore utilisés sont remplacés.

Article 17 Libertés publiques et droits fondamentaux. Les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1947 prévalent sur les principes correspondants énoncés dans la Constitution de la République du Rwanda.

**L'Accord sur la Zone de Sécurité des Armes de Kigali stipule que les caches d'armes constituent une violation des accords d'Arusha et du mandat de la MINUAR, tandis que Dallaire déclare (page 144 de son livre) : "Mes règles d'engagement autorisent le recours à la force unilatérale en cas de légitime défense, pour la défense de l'ensemble de la force et pour la prévention des crimes contre l'humanité".**

Le gouvernement de transition élargi aurait inclus le FPR et les cinq partis politiques qui composaient un gouvernement temporaire depuis avril 1992, dans l'attente d'élections générales. Les accords comprenaient d'autres points considérés comme nécessaires à une paix durable, l'État de droit, le rapatriement des réfugiés des combats et des accords de partage du pouvoir, ainsi que la fusion des armées gouvernementales et rebelles. Sur les 21 postes ministériels du BBTG, le MRND s'est vu attribuer 5 postes, dont le portefeuille de la défense. Le FPR en a obtenu 5 également, dont l'Intérieur et le rôle de vice-premier ministre. Le principal parti d'opposition, le Mouvement démocratique républicain (MDR), s'est vu attribuer quatre postes, dont celui de Premier ministre, confié à Faustin Twagiramungu. Le Parti social-démocrate et le Parti libéral ont reçu chacun 3 portefeuilles, le Parti chrétien-démocrate un.

L'accord était très favorable au FPR mais décréait la fin du régime sectaire - et donc de l'emprise du groupe au pouvoir. Le président Habyarimana a signé les accords (un journaliste cité par Kinzer a écrit : "le cœur lourd et sans doute une femme incandescente de rage"). La réalité était que la présence militaire française avait permis à Habyarimana d'éviter la défaite et l'exil, et qu'Arusha était désormais le meilleur espoir de le maintenir au pouvoir, lui et ses partisans de la ligne dure hutue, même si cela impliquait des compromis.

Comme l'a écrit un diplomate par la suite, "entre les racines du conflit et la possibilité de le résoudre se trouvent des élites politiques prêtes à détruire une société plutôt que de concéder leur propre pouvoir".

Dès la signature des accords d'Arusha, la CDR a publié un manifeste provocateur déclarant que toute personne soutenant un compromis avec les rebelles tutsis était coupable de "haute trahison" et appelant l'armée et les autres "forces démocratiques"

à protester. Les militants se sont déversés dans les rues de Kigali pour ce qui est devenu six jours d'émeutes. Scandant des slogans dénonçant la "capitulation", ils massacrent trois cents Tutsi. Au plus fort de ce déchaînement, le CDR publie un nouveau manifeste qui prend une tournure inédite. Il impute la crise du pays non seulement au FPR, aux Tutsi et aux "traîtres" hutu, mais aussi à son propre chef. "M. Juvénal Habyarimana, président de la République, a approuvé le contenu d'un accord manifestement préjudiciable aux intérêts du peuple rwandais", a déclaré le CDR. "Cela montre clairement qu'(il) ne se soucie plus des intérêts de la Nation et défend désormais d'autres intérêts."<sup>xxx</sup>

La MINUAR avait été chargée de superviser la mise en œuvre des accords d'Arusha et d'installer un nouveau gouvernement plus représentatif. Mais depuis plusieurs mois, le gouvernement rwandais traîne les pieds et contrecarre l'installation du gouvernement de transition, ce qui irrite de plus en plus de membres du Conseil de sécurité. Et bien sûr, le BBTG ne s'est jamais concrétisé. Les accords d'Arusha n'avaient aucune chance face à la détermination des extrémistes à détruire les Tutsis et, en fin de compte, les Hutus modérés, ainsi que le Rwanda que tout le monde avait connu.

\* \* \* \* \*

## 10. Le Conseil de sécurité des Nations unies

**Le Conseil de sécurité des Nations unies se compose principalement de cinq membres permanents** : France, Royaume-Uni, États-Unis, Chine et Russie, **et de cinq membres non permanents**, issus des cinq groupes suivants : 1. le groupe africain, 2. le groupe Asie-Pacifique, 3. le groupe Amérique latine et Caraïbes, 4. le groupe Europe occidentale et autres, 5. le groupe Europe de l'Est. En 1994, il s'agissait des représentants du Rwanda, d'Oman, d'Argentine, de Nouvelle-Zélande, d'Espagne et de la République tchèque. Le délégué du Rwanda appartenait au groupe extrémiste, le CDR.

En ce qui concerne le règlement de la question de la taille de la force de maintien de la paix des Nations unies, la MINUAR, les diplomates des trois membres permanents du Conseil de sécurité, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, avant d'approuver la proposition de Boutros-Ghali sur la taille de la force de la MINUAR, ont considérablement limité non seulement la taille, mais aussi le mandat. **Les accords d'Arusha, que la force de l'ONU était censée faire respecter, stipulaient que la "force internationale neutre" au Rwanda devait être autorisée à saisir les armes et à réprimer les "bandes armées". Le Conseil de sécurité a cependant confié à la MINUAR une mission beaucoup plus limitée. Dallaire et sa force ne devaient rien faire d'autre que "surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu, surveiller la situation en matière de sécurité et faire rapport sur les incidents". Il s'agissait pratiquement d'un mandat sans aucun mordant, qui allait à l'encontre de la sagesse des présidents africains qui avaient rédigé les accords.**

Dans une série de câbles adressés à New York, le général Dallaire a demandé l'autorisation de mener des "opérations de recherche et de saisie d'armes". Mais Kofi Annan aurait rejeté ces demandes, insistant sur le fait que la force de l'ONU "ne peut pas jouer un rôle actif" et doit se limiter à "une fonction de surveillance". Dallaire avait prévenu qu'une catastrophe était

imminente, mais ses supérieurs n'ont pas voulu l'écouter. Nous savons aujourd'hui que Kofi Annan a veillé à ce qu'aucun ambassadeur ne prenne connaissance du "fax du génocide", comme le rapport sur les révélations de Jean-Pierre a fini par être connu. **Comme l'a écrit plus tard un diplomate américain, ce câble était "un panneau d'avertissement écrit en termes crus, un message écarlate de danger pour les civils, pour le processus de paix et pour les forces de maintien de la paix... un catalogue graphique de plans détaillés de violence et de sédition". Il est ahurissant de constater que, pour les quelques fonctionnaires de l'ONU qui l'ont vu, il était gênant et proposait une opération qui rendrait la mission au Rwanda plus complexe et donc plus controversée. Alors, à la honte éternelle des Nations unies, il a été enterré.** On sait que d'autres informateurs se sont manifestés dans les semaines qui ont suivi les révélations de "Jean-Pierre", tous avertissant que de puissants Rwandais préparaient méthodiquement l'extermination de la population tutsie du pays et des Hutus modérés.

**Il semblerait qu'entre le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, Kofi Annan et le Conseil de sécurité, il y ait eu une croyance qu'ils savaient mieux que quiconque, un "hubris", pourrait-on presque dire :** annuler la disposition de l'accord d'Arusha sur les armes et, en outre, interdire plus ou moins aux membres de prononcer le mot "génocide" en raison de l'obligation qu'il entraîne d'agir, conformément à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ONU en 1948.<sup>xxxi</sup> Mais comme l'écrit Kinzer aux pages 154 et 155 de son livre, Dallaire n'a jamais réussi à persuader ses supérieurs que la violence au Rwanda était une terreur parrainée par l'État. Ils ont insisté sur l'idée tout à fait erronée qu'il s'agissait du résultat d'affrontements entre deux armées. Dans cette logique, le FPR était le coupable, mais Kagame refusait d'arrêter son offensive. Les Tutsi sont menacés de génocide et ses combattants sont la seule force capable d'empêcher leur extermination totale. Lorsque Prudence Bushnell l'appelle de Washington pour l'exhorter à cesser le combat, il répond simplement : "Madame, ils tuent mon peuple", puis il envoie un câble au Conseil de sécurité qui est le premier document à donner à la campagne d'assassinat son véritable nom :

Un crime de génocide a été commis contre le peuple rwandais en présence d'une force internationale de l'ONU, et la communauté internationale est restée les bras croisés. Des efforts ont été déployés pour sauver des ressortissants étrangers des événements horribles qui se sont déroulés au Rwanda, mais la communauté internationale n'a pris aucune mesure concrète pour protéger les enfants, les femmes et les hommes rwandais innocents qui appellent à l'aide.

Michael N Barnett, représentant des Etats-Unis au Conseil de Sécurité des Nations Unies pendant les mois de délibérations sur le Rwanda, a témoigné dans son livre *The International Humanitarian Order Security and Governance* comment la mort du Président Habyarimana a modifié la situation au sein du Conseil de Sécurité. Après avoir expliqué en détail son rôle en tant qu'officier politique à la mission américaine auprès des Nations unies couvrant le Rwanda, et avoir vécu la "routine quotidienne monotone" des débats pratiquement interminables sur le mandat de la MINUAR, il écrit qu'il a été immédiatement reconnu que la force dirigée par le général Dallaire était confrontée à deux tâches de plus en plus insoutenables : protéger la vie des civils et se défendre elle-même. La tension entre ces deux objectifs est devenue

immédiatement évidente lorsque dix soldats de la paix belges ont été brutalement assassinés alors qu'ils protégeaient des politiciens hutus modérés au cours des premiers jours de la violence. Mais il poursuit en des termes dont certains nous paraissent aujourd'hui tout simplement choquants :

"De retour à New York, le Conseil de sécurité a dû se prononcer rapidement sur l'avenir de la MINUAR et sur les réponses de l'ONU à la violence croissante. Le Conseil de sécurité s'est réuni presque constamment, parfois deux fois par jour et jusque tard dans la nuit. En observant et en participant au débat sur la réponse du Conseil de sécurité au cours de cette période critique, j'en suis venu (comme d'autres autour de moi) à penser que la seule décision responsable était de réduire la présence et le mandat de la MINUAR. Trois facteurs, à mon avis, ont joué un rôle déterminant dans l'obtention de ce consensus.

"Tout d'abord, le Secrétariat, à savoir le bureau de Boutros Boutros-Ghali et le Département des opérations de maintien de la paix, a donné une impression de distance et d'éloignement par rapport à la tragédie naissante, ce qui n'a fait que renforcer la réticence des États membres du Conseil de sécurité à proposer un rôle plus important pour la MINUAR. Au cours des premiers jours de la crise, l'une de mes responsabilités consistait à rencontrer des fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix pour tenter d'obtenir leur avis sur l'avenir de la MINUAR et sur la manière dont l'ONU devait réagir. Ce faisant, j'ai été de plus en plus alarmé par leur approche "business as usual". Peu de personnes que j'ai rencontrées ont fait preuve d'un grand sens de l'urgence. Deux autres incidents ont également contribué à me donner l'impression d'un Secrétariat qui n'était pas à la hauteur de sa tâche. Lors d'une réunion entre le DOMP et les représentants des États membres qui fournissent des troupes à la MINUAR, ces derniers se sont amèrement plaints de ne pouvoir recevoir aucune information sur la localisation ou la sécurité de leurs troupes - ou même de ne pouvoir obtenir du DOMP qu'il réponde à leurs appels téléphoniques. En quittant la réunion, nombre de ces représentants ont grommelé qu'ils ne pouvaient pas se permettre de confier la vie de leurs concitoyens à une ONU désinvolte. (...)

"Boutros-Ghali a également fait preuve d'indécision au point d'être paralysé, voire complaisant. Il se trouvait en Europe au début du mois d'avril et a choisi d'y rester plutôt que de retourner à New York. Cette décision, à mon avis à l'époque, reflétait une distance inquiétante par rapport à la tragédie en cours et démontrait une abdication troublante de la responsabilité et du leadership."

La conversation téléphonique entre le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes et le Secrétaire général, rapportée par Michael Barnett, a été incluse dans la partie 5 ci-dessus. Les citations de Barnett se poursuivent :

**"Le plus important, cependant, est que le Secrétariat n'a pas proposé d'options au Conseil de sécurité concernant l'avenir de la MINUAR. Le Secrétariat, par ses recommandations et ses rapports, façonne les délibérations du Conseil de sécurité et, potentiellement, ses décisions. L'influence du Secrétariat sur l'établissement de l'ordre du jour a été potentiellement renforcée dans ce cas parce que peu d'États membres, voire aucun, disposaient de sources d'information indépendantes, et qu'ils comptaient donc fortement**

**sur le Secrétariat pour obtenir des renseignements et des recommandations politiques concernant l'avenir de la MINUAR. Pourtant, les rapports du Secrétariat étaient évasifs et sans engagement. Mon impression générale, partagée par d'autres membres du Conseil de sécurité, était que le Secrétariat n'était "pas à la hauteur" de la gestion de la crise, étant soit débordé, soit insensible à la mort des soldats de la paix et à l'escalade de la violence. (...)**

"Une deuxième raison du consensus sur la réduction du rôle de la MINUAR est qu'aucun pays n'était disposé à fournir ses troupes pour une opération ou un mandat élargi. (...)

"Troisièmement, le mandat de la MINUAR consistant à superviser les accords d'Arusha étant effectivement terminé, aucun pays n'étant disposé à envoyer ses troupes dans un environnement de plus en plus chaotique et l'accès à l'aéroport étant de plus en plus précaire, le Conseil de sécurité devait protéger ses soldats de la paix et la réputation de l'ONU. Ces derniers, ainsi que d'autres, ont constamment affirmé que le Conseil de sécurité avait le devoir et l'obligation de protéger la vie des soldats de la paix et que, s'il ne le faisait pas, il serait plus difficile d'obtenir des troupes pour les opérations futures et, peut-être, que la réputation de l'ONU continuerait à se dégrader."

Et ce n'est pas tout, car "à peine le Conseil de sécurité avait-il voté la réduction de la présence de la MINUAR qu'il a réexaminé avec Boutros-Ghali la question de savoir si et comment l'ONU pouvait réagir face à un génocide de plus en plus évident. Boutros-Ghali a alors commencé à prendre les devants, utilisant sa tribune pour formuler des options et exhorter le Conseil de sécurité et les États membres à réagir vigoureusement aux massacres qui se poursuivaient. Le Conseil de sécurité, très embarrassé par le fait que sa seule réponse à l'effusion de sang était la réduction de la MINUAR, a commencé à débattre de la possibilité d'une force d'intervention. Mais il n'y avait pas de volontaires pour une telle force. Il semble que les rapports quotidiens sur le carnage et la brutalité n'aient fait que renforcer l'idée qu'il était hautement improbable qu'une force extérieure de taille modeste puisse mettre fin à la terreur, et aucun État membre n'était enthousiaste à l'idée d'envoyer ses troupes dans un tel chaos.

"Lorsque le Secrétariat a finalement dévoilé son plan tant attendu à la fin du mois d'avril, il a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par le Conseil de sécurité, mais davantage parce qu'il créait l'image d'une ONU prête à agir que parce que le plan était susceptible de contribuer à mettre fin au génocide. En fait, cette proposition était purement symbolique et très peu pratique : elle proposait d'envoyer 5 000 soldats à Kigali, reconnaissait que ces troupes pourraient ne pas être localisées avant des mois (voire jamais) et avouait n'avoir aucune idée réelle de ce qu'elles pourraient faire une fois arrivées sur place. Les États-Unis ont critiqué à juste titre ce plan qui n'était rien d'autre que de la fumée et ont exigé que le Secrétariat et d'autres membres du Conseil de sécurité élaborent une proposition réaliste plutôt que de construire un village Potemkine."

Michael Barnett, après avoir évoqué la proposition de la France présentée dans la partie 14, écrit que "l'ONU avait plus à perdre en agissant et en étant associée à un autre échec qu'en n'agissant pas et en permettant le génocide au Rwanda. L'équation morale était la suivante : le génocide était acceptable si l'alternative était de nuire à l'avenir de l'ONU."

Il n'est pas étonnant que, quelque temps plus tard, les hauts fonctionnaires du gouvernement rwandais aient été peu enclins à accueillir Kofi Annan à Kigali...

\* \* \* \* \*

### **11. La montée de la haine, la diffusion du poison de *l'Akazu* dans les radios et journaux extrémistes**

Avant les événements relatés dans les parties 8 et 9 ci-dessus, alors que Habyarimana avait commencé à subir des pressions de la part de la France et d'autres entités extérieures pour proclamer des réformes démocratiques, la faction extrémiste que Stephen Kinzer appelle "*l'akazu* du président" le poussait dans la direction opposée. Alors que le FPR se renforçait au début des années 1990, les extrémistes, dans une série de discours incendiaires, ont prévenu qu'une victoire du FPR

"signifierait la mort ou l'esclavage pour chaque Hutu". Le ministre des affaires étrangères du Rwanda - un extrémiste - a déclaré au corps diplomatique à Kigali que les dirigeants du FPR étaient déterminés à ramener les Hutus au "travail forcé et à la servitude féodale". Derrière ces déclarations publiques se cachait une peur privée. Les membres de *l'akazu* ont compris que sous un nouveau régime, ils seraient tenus de rendre des comptes pour des crimes qui, selon un politicien hutu, incluaient "le trafic de drogue, la prostitution, l'extorsion, les pots-de-vin et les meurtres". Ils en ont conclu que leur seul choix était de tuer ou d'être tué. ...

Ils ont lancé une nouvelle campagne de propagande visant à intensifier la haine sectaire. Les thèmes sont simples : Les Hutus n'ont rien en commun avec les Tutsis, les deux groupes sont des ennemis naturels et le conflit entre eux ne peut se terminer que par l'extermination de l'un par l'autre. Le pays a été inondé de placards diabolisant les Tutsi comme des "assassins", une "race de vipères", des "buveurs de sang faux" qui avaient "utilisé leur pouvoir, leurs filles et leur corruption" pour opprimer les Hutu. "Nous ne leur permettrons jamais de réaliser leurs rêves", promettait l'un de ces placards.

Kinzer nous en dit plus dans son chapitre 6 :

Aucun document public n'a incarné ce message de manière plus frappante que les "Dix commandements hutus", diffusés à plusieurs reprises dans le cadre d'émissions radiophoniques incitant à la haine. C'est peut-être une coïncidence si l'édition de *Kangura* dans laquelle ce document a été publié comportait également une photo pleine page du président Mitterrand avec la légende "Un véritable ami du Rwanda : c'est dans les moments difficiles que l'on connaît ses vrais amis".

Les "dix commandements" n'auraient pas pu être plus vitrioliques ni plus efficaces pour inciter les gens à commettre des meurtres de masse le moment venu. Ils allaient bientôt être répétés *ad nauseam* sur les ondes de la radio *akazu*, RTLM, qui diffusait

"un flot continu de venin raciste et de menaces glaçantes. La radio est omniprésente au Rwanda, et dès que RTLM a fait ses débuts à l'été 1993, elle est devenue un élément central de la vie nationale. Elle proposait un mélange de musique entraînante, de sketches colorés et de menaces à glacer le sang à l'encontre des Tutsis, ainsi que des conseils utiles sur les moyens efficaces de tuer avec des armes artisanales."

Un travailleur humanitaire canadien cité par Kinzer a déclaré : "C'était l'expression interminable et aveugle d'un nettoyage ethnique à une échelle jusqu'ici inconnue en Afrique et rarement dans le monde. Au bout d'un certain temps, la répétition sans fin de mensonges à une population analphabète et pauvre qui cherche quelqu'un sur qui rejeter tous ses malheurs et qui n'a pas d'autre moyen d'évaluer la réalité devient une sorte de vérité, capable d'inciter à une soif de sang incontrôlable".

Parallèlement à la réalisation de ces émissions, les membres de l'*akazu* importaient des centaines de milliers de *pangas* et d'autres "outils agricoles" - houes, haches, faux et couteaux. À eux seuls, les *pangas* suffisaient à armer un homme adulte sur trois dans le pays. Nous savons bien sûr qu'il existait des caches d'armes prêtes à être saisies et utilisées le moment venu.

\* \* \* \* \*

## 12. Le déclenchement du génocide

Le 5 avril, deux jours avant le début du génocide, le Conseil de sécurité s'est réuni pour autoriser la prolongation du mandat de la MINUAR. Mais il semblait impossible, à ce stade tardif, de faire grand-chose. Cette semaine-là, la mission de maintien de la paix des Nations unies en Somalie s'effondrait et, en Bosnie, les troupes serbes franchissaient les lignes des Nations unies pour attaquer le "refuge" de Gorazde. Personne ne voulait d'autres mauvaises nouvelles et, dans son rapport sur le Rwanda, il semble que le Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, n'en ait pas donné. Malgré les rapports explicites du commandant de la force et, bien sûr, le rapport d'août 1993 du rapporteur spécial des Nations unies, M. Ndiaye, il aurait attribué une grande partie de la violence au Rwanda au banditisme, affirmant que les dirigeants du pays étaient engagés dans le processus de paix.

Le 6 avril, l'avion qui ramenait d'Arusha les présidents du Rwanda et du Burundi a été abattu. Aucune enquête n'ayant été autorisée, on n'a jamais su qui avait tiré les coups de feu mortels, bien que l'accusation ait été immédiatement portée contre le RPR. D'autres pensent que ce sont les *akazu* qui voulaient tellement se débarrasser du président du pays qu'ils ont décidé de le tuer, afin d'avoir les coudées franches pour mener à bien leurs projets. Hugh McCullum, un auteur canadien travaillant en 1994 pour le Conseil des Églises de toute l'Afrique, a écrit plus tard : "Ce qui s'est passé au Rwanda était un meurtre prémédité, un génocide avec des motifs clairs, des moyens et la possibilité de le mener à bien. L'accident d'avion n'était que le signal."

Maintenant "ça allait chauffer" à une échelle monumentale.

Tous ceux dont les noms figuraient sur les listes établies au cours des semaines précédentes - principalement les Tutsi, mais aussi tous les Hutu modérés - allaient périr violemment

pratiquement avant le lever du jour du 7 avril. En effet, dans les premières vingt-quatre heures qui ont suivi le crash de l'avion, la garde présidentielle, l'armée et les unités *interhamwe* ont tué 6.000 Rwandais, dont la quasi-totalité des opposants du pays. La "radio de la haine" a continué sans interruption à exhorter tous les Hutus à détruire les Tutsis, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, d'enfants ou de bébés, tandis que les deux armées reprenaient la guerre. Début juin, les forces du FPR, portées à 20 000 hommes, se battent autour de la capitale et les dirigeants français sont horrifiés. Un mémorandum confidentiel, cité par Stephen Kinzer, dit ceci : "Des intérêts politiques et géostratégiques considérables se cachent derrière le tas de cadavres rwandais. La région ne peut être laissée aux mains d'un homme fort anglophone complètement aligné sur les vues et les intérêts américains". **Le président Mitterrand, déterminé à empêcher cette issue, a envoyé un flux constant de fournitures à l'armée rwandaise, expédiant à la mi-juin deux cargaisons d'armes, "y compris des milliers de grenades à fragmentation que les tueurs de l'*Interahamwe* aimaient à lancer dans les foules de réfugiés".**

Il n'y eut bientôt plus que le chaos, à l'exception du départ relativement libre des diplomates, des travailleurs humanitaires et de pratiquement tous les autres non-Rwandais... à l'exception des courageux membres de la force de maintien de la paix du général Dallaire, que nous devrions toujours garder à l'esprit comme des personnes d'un courage et d'une humanité immenses, travaillant dans les dents de l'horreur. **Les bureaucrates de New York ne pouvaient rien faire d'autre que de laisser le Conseil de sécurité accepter la proposition des Français, qui ne ferait qu'aggraver la situation.**

Le Rwanda et la province voisine du Kivu, au Congo, allaient subir des atrocités innombrables en raison de ce que l'on peut considérer comme une mauvaise gestion internationale des réalités des années qui ont précédé le 7 avril 1994. Dans le cas du Kivu, province dans laquelle j'ai travaillé moins de vingt ans auparavant, il ne s'agit pas seulement d'abriter jusqu'à deux millions de Hutus ayant fui le Rwanda en juillet 1994, ou de devenir le théâtre des guerres qui ont suivi et de l'exploitation impitoyable de ses gisements de minerais, mais aussi qu'il est en proie au chaos permanent des tueurs qui sortent des forêts pour s'attaquer à ses populations, causant des dommages inimaginables aux femmes, aux filles et même aux bébés - et tuant en outre les courageux gardes chargés de protéger les gorilles de montagne dans le parc national des Virunga (160 gardes ont été tués à ce jour).

Cinq mois avant le début du génocide, des gens comme l'archevêque du Rwanda, un Tutsi, ont pu voir l'écriture sur le mur et sont passés en Ouganda. Il est tragique que le reste du monde soit resté aveugle, semaine après semaine, à ce qui se passait dans ce petit pays surpeuplé. Il n'est donc pas étonnant que le nouveau gouvernement rwandais, confronté au chaos le plus total et ne sachant guère par où commencer pour reconstruire le pays, n'ait eu aucune confiance dans la communauté internationale. Il devait reprendre les ruines abjectes d'un pays gravement traumatisé et dysfonctionnel, auquel il manquait non seulement le million de personnes tuées au cours des cent jours précédents, mais aussi les quelque deux millions de personnes qui avaient fui dans la terreur vers les pays voisins, la plupart d'entre elles au Zaïre, ainsi que les génocidaires qui avaient été autorisés par les militaires français à la frontière à emporter leurs armes et leur matériel avec eux.

Il n'aurait jamais dû en être ainsi. Un choix judicieux du secrétaire général des Nations unies en décembre 1991 aurait pu transformer l'avenir du Rwanda.

\* \* \* \* \*

### **13. Aspects incontournables du fléau tragique infligé au Rwanda et à son voisin**

Il n'est pas question de reprendre dans ce document les scènes de violence traumatisantes que le Rwanda a connues pendant cent jours, à partir du 7 avril 1994. Mais comme l'a dit Paul Kagame, "c'est une société gravement blessée que nous gérons". Pratiquement tous les enfants qui ont survécu étaient perdus et traumatisés après avoir été témoins d'une violence indicible, et pour un enfant, être témoin de la violence et du meurtre de ses parents ou de ses frères et sœurs est une forme de torture. 95 000 enfants sont devenus orphelins, 99,9 % ont été témoins de violences, 90 % ont cru qu'ils allaient mourir, 87 % ont vu des cadavres, 80 % ont perdu au moins un parent, 58 % ont vu des gens se faire massacrer avec des pangas et 31 % ont été témoins de viols ou d'autres agressions sexuelles. Le Rwanda est devenu l'un des pays du monde où la proportion de ménages dirigés par des enfants est la plus élevée, avec environ 101 000 enfants vivant dans quelque 42 000 ménages. Ces enfants étaient livrés à eux-mêmes parce que leurs parents avaient été tués pendant le génocide, étaient morts du sida ou avaient été emprisonnés pour des crimes liés au génocide. Dix ans plus tard, les enfants du Rwanda subissaient encore les conséquences d'un conflit entièrement causé par les adultes.<sup>xxxii</sup>

Bien sûr, de l'aide a commencé à être apportée à de nombreux enfants sinistrés, par le Comité international de la Croix-Rouge, CARE et l'agence Save the Children, ainsi que par la remarquable Rosamond Haley Carr, ancienne propriétaire d'une ferme de fleurs qui, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a réussi à retourner au Rwanda contre vents et marées (et apparemment contre l'avis le plus ferme de ses amis et de sa famille). En l'espace de quatre mois environ, avec son fidèle Sembagare et une équipe de collaborateurs, elle a rénové et converti l'ancien espace de séchage de son ancienne ferme florale pour créer la partie centrale d'un orphelinat qui, pendant de nombreuses années, devait accueillir plusieurs milliers d'enfants de tous âges et les aider à redevenir des enfants, à la fois aimés et soignés. Rosamond Carr décrit ce qui l'a accueillie à son retour au Rwanda le 11 août 1994 :

J'ai trouvé le Rwanda en zone de guerre. Le bel aéroport de Kigali - qui faisait autrefois la fierté du Rwanda - avait été ravagé par des obus de mortier et criblé d'impacts de balles. Les fenêtres avaient été soufflées et des débris de verre jonchaient le sol. Kigali était méconnaissable. La ville était en ruine et les décombres étaient omniprésents. Toutes les maisons, tous les hôtels et tous les commerces ont été endommagés et pillés. Tous les bâtiments portaient les traces des bombardements et certains n'étaient plus que des tas de pierres. Les lampadaires ont été arrachés du sol et jonchent les trottoirs. Il n'y avait ni eau courante ni électricité. Il ne restait plus rien de la belle ville dont je me souvenais. À part les soldats, les rues étaient désertes.<sup>xxxiii</sup>

Elle nous a ensuite raconté qu'en arrivant quelques jours plus tard à Mugongo, sa maison de toujours, stupéfaite et ébranlée par ce qu'elle et un compagnon avaient vu sur un ancien campus universitaire non loin de chez elle, elle avait constaté une dévastation totale, tout ce

qu'elle avait possédé ayant disparu ou ayant été irrévocablement endommagé. "Toute une vie de dur labeur et de souvenirs avait disparu. J'ai pleuré de honte pour les personnes qui avaient fait cela, et j'ai pleuré de colère devant la violation totale de ma vie et la destruction insensée du pays que j'aimais." Mais soudain, ses deux chiens à moitié affamés l'ont retrouvée ! Bien qu'ils n'aient pas été nourris depuis des semaines, ils avaient survécu, tout comme son chat. "Ce fut peut-être le moment décisif, celui où j'ai cessé de penser à partir en vaincue et où j'ai cru que j'avais une raison de rester. Au beau milieu de nos joyeuses retrouvailles, j'ai levé les yeux et j'ai vu le cher visage de Birimo, mon ancien cuisinier. Il était maigre et vêtu de vêtements en lambeaux, et son visage avait le regard hanté d'un homme revenu des entrailles de l'enfer. Avec le peu de force qui me restait, j'ai jeté mes bras autour de lui et j'ai pleuré de chagrin et d'une angoisse indicible." xxxiv

Oui, le Rwanda était en ruine. L'armée rebelle allait hériter d'un pays dévasté, physiquement et psychologiquement. Et ce n'est pas tout : le pays était à nouveau attaqué par des tueurs venus du Kivu pour poursuivre leurs activités meurtrières - une épine dans le pied du nouveau gouvernement en difficulté qui continuait à se demander pourquoi le monde extérieur n'avait toujours pas compris la réalité. Filippo Grandi, l'actuel Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui, dans les années 1990, était un haut fonctionnaire du HCR travaillant pendant des mois dans le chaos provoqué en République démocratique du Congo (l'ancien Zaïre) par l'afflux dramatique en provenance du Rwanda, a écrit à la page 6 des 31 pages du numéro d'hiver 1997 de "Refugees" intitulé *Crise dans les Grands Lacs - Anatomie d'une tragédie* : "Nous avons escaladé chaque jour une montagne de dilemmes. Et nous avons tous été marqués à vie". L'ensemble du numéro, dont les rapports sont illustrés de cartes et de photographies, est encore aujourd'hui d'une lecture difficile.

\* \* \* \* \*

#### **14. Les États-Unis et le Royaume-Uni : CLINTON, la Somalie et les Balkans**

En août 2024, la BBC, dans une série de documentaires intitulée "*Corridors of Power : Should America Police the world ?*", devait montrer en une heure ce qui s'était passé à Washington à propos du génocide rwandais et de toutes ses horreurs.

Le film comporte d'abord quelques séquences initiales dans lesquelles le gouvernement américain affirme que, grâce à l'Amérique, le monde est assuré de la paix et de la sécurité, conformément à l'affirmation du président H.W. Bush selon laquelle l'Amérique est "une force pour le bien".

Nous voyons ensuite le jeune Bill Clinton, plein d'assurance, prêter serment (janvier 1993). Le nouveau président n'aurait jamais pu imaginer qu'au mois d'octobre, les forces américaines soutenues par les forces de maintien de la paix de l'ONU (UNOSOMII), opposées aux forces de l'Alliance nationale somalienne (ANS) dans la bataille de Mogadiscio, perdraient 18 de leurs hommes et que 73 seraient blessées. Lors d'atrocités ultérieures qui ont certainement dû traumatiser de nombreux citoyens américains ayant vu ces séquences filmées, on voit des corps américains, les pieds attachés à de longues cordes, en train d'être traînés dans les rues de la capitale, sous les huées de la foule.

Peu de temps après ces événements, des rapports très inquiétants parviennent à Washington en provenance de l'ambassade des États-Unis à Kigali, au Rwanda, décrivant des violences d'une ampleur inimaginable :

Patricia Bushnell, secrétaire d'État adjointe pour l'Afrique, explique que "les informations qui parviennent au sommet sont celles que le sommet veut entendre et les autres informations ont tendance à tomber au bas de l'échelle". Elle estime que le câble urgent de Dallaire avertissant d'une violence massive n'a reçu aucune réponse de la part de ses supérieurs à New York. Le secrétaire d'État Warren Christopher, connu pour préférer la négociation à la confrontation, est informé de la situation et semble dire : "Nous devons sortir de là".

Nous, téléspectateurs, assistons au retrait du personnel américain sur un long convoi de véhicules routiers - des officiers comme la jeune Laura Lane semblant stupéfaits que, malgré la violence généralisée qui explique les innombrables cadavres jonchant les routes, des Blancs soient autorisés à passer les points de contrôle. "Nous étions apparemment *encouragés* à partir, mais en aucun cas nous n'étions autorisés à emmener qui que ce soit avec nous, pas même un petit enfant noir.

Washington ne semble pas se rendre compte de ce qui se passe, des Hutus aux barrages routiers qui assassinent les Tutsis sur place, des Hutus qui vont de quartier en quartier pour massacrer tous les Tutsis dont les noms ont été listés à l'avance, tout cela orchestré par des Hutus extrémistes. La voix autoritaire de la radio n'en finit pas d'inciter chacun à sortir de sa maison pour tuer - "Le travail n'est pas fini". Nous voyons le Premier ministre Agnès Uwilingijimana marcher seule, enceinte et en grand danger. Dix casques bleus belges ont été enlevés et emmenés à l'aéroport pour y être tués.

Il est fait mention de la présence de soldats de la paix de l'ONU, conformément aux dispositions de l'accord d'Arusha, mais ils sont bien sûr incapables d'arrêter les massacres. Les soldats français et belges arrivent en force - pour faire sortir leurs ressortissants, et des centaines de Tutsis tentent de se cacher, tout en suppliant d'être emmenés avec eux - espérant manifestement que les Américains les sauveront, sachant qu'ils seront massacrés s'ils sont laissés sur place.

À intervalles réguliers, nous voyons Bill Clinton allongé dans un fauteuil de son bureau, en compagnie d'un groupe de conseillers de haut niveau exclusivement masculin. John Shattock, secrétaire d'État adjoint et l'un des nombreux conseillers qui n'ont manifestement aucune idée de ce qu'il faut faire, de ce qu'il faut conseiller au jeune président, nous dit que les extrémistes avaient compris qu'il était peu probable que les États-Unis s'engagent après ce qui s'était passé à Mogadiscio.

Le convoi américain passe, emportant également des personnes d'autres ambassades (pas de problème tant qu'elles sont blanches), puis les Hutus cernent de près des Tutsis. "Tout cela faisait partie du plan", conclut Laura Hall, jeune fonctionnaire de l'ambassade, "pour nous faire partir. Nous rentrons et Clinton nous remercie tous d'avoir fait sortir tout le monde. C'est la dernière fois qu'il s'est intéressé au Rwanda".

Le Conseiller à la Sécurité nationale estime qu'il aurait dû obtenir davantage d'informations. Le Secrétaire d'État adjoint observe que "si vous avez plusieurs crises ... le génocide bien planifié au Rwanda "n'était qu'une affaire locale" ... les civils hutus y ont participé ou en ont été eux-mêmes victimes. Un certain Schwarz, Assistant du Président pour les Mesures humanitaires, demande : "N'aurait-il pas dû s'agir d'une *information importante*?" (en déduisant peut-être qu'au départ, il n'en avait pas été informé) "Que puis-je dire?" Un Assistant Spécial du Président pour les affaires mondiales conclut, comme d'autres, que "lorsque nos intérêts sont en jeu... tous les hauts responsables savaient." Nous apprenons que le Conseil de sécurité étudie la possibilité de retirer ses troupes ou de maintenir une force efficace au Rwanda. Le Conseil de sécurité finit par ordonner le départ des casques bleus, Dallaire refuse. Pendant ce temps, Patricia Bushnell explique qu'il est beaucoup trop coûteux de bloquer la radio des extrémistes qui continue à cracher de la haine.

Surtout, il existe un décret américain non écrit qui interdit de qualifier de *génocide* ce qui se passe au Rwanda - l'introduction de ce mot entraînerait immédiatement des implications juridiques, c'est-à-dire l'obligation de prendre des mesures (comme nous l'avons déjà mentionné).

John Shattock survole la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda à bord d'un avion léger. "J'ai vu dans la rivière ce qui ressemblait à des troncs d'arbre, beaucoup de troncs d'arbre... mais c'étaient des corps, des corps emportés vers le lac Victoria. Le souvenir de tant de morts... Je garderai ces images en moi pour toujours".

Laura Lane dit qu'elle ne peut pas dormir la nuit, qu'elle ne peut parler à personne. "Qui comprendrait ? Si vous êtes un officier subalterne, il y a beaucoup de gens plus gradés que vous... Nous ne savions pas quelle était la prochaine étape - un point bas reflétant le fait terrible que le gouvernement américain est resté les bras croisés". Elle a dû retourner sur place et rouvrir l'ambassade. Je devais y retourner, j'avais fait une promesse - à des gens que nous avons abandonnés. Je ne pouvais pas regarder le visage de ceux que nous avons trahis.

Et le film se termine : Les sept dixièmes des Tutsi sont morts, et le seul espoir est le FPR - les rebelles qui se battent en direction de Kigali. L'église dans laquelle 5000 personnes ont trouvé refuge, une maison de Dieu, est devenue une zone de massacre : des citoyens ordinaires se sont transformés en tueurs cruels. Une semaine plus tard, les rebelles tutsis entrent dans Kigali.

Les quelques casques bleus étaient les seuls à faire quelque chose, plaidant pour des hommes supplémentaires - mais la situation a empiré. Quelques années plus tard, Clinton s'est rendu à Kigali et a tenté de présenter des excuses - un moment creux. La question lancinante reste ouverte : l'Afrique étant différente de l'Europe, et l'intérêt stratégique pour le Rwanda étant très faible....

Quant à l'Europe, elle était très préoccupée par les tensions extrêmes dans les Balkans, en particulier la situation en Bosnie, comme les événements allaient le montrer... Le Royaume-Uni semble, une fois de plus, avoir suivi la ligne américaine. Le Premier ministre John Major

avait succédé à Mme Thatcher qui, des années auparavant, avait entretenu des relations étroites avec Ronald Reagan. L'ambassadeur du Royaume-Uni auprès des Nations unies était Lord Hannay (David Hannay, Baron Hannay of Chiswick). J'ai essayé de le contacter, mais je n'ai pas réussi à le joindre. Le ministre des affaires étrangères en 1994 était Douglas Hurd. Il semble qu'il n'y ait eu personne de suffisamment sensé pour contribuer à ce qui aurait pu être des décisions judicieuses.

\* \* \* \* \*

## **15. Le rôle de la France (2) Le rapport de la Commission Duclert**

Le chapitre de Michael N. Barnett sur le Rwanda fait suite aux paragraphes cités dans la partie 10 :

"Aucune action internationale ne sera entreprise avant la fin du mois de juin, lorsqu'une opération française autorisée par l'ONU se rendra dans le sud du Rwanda pour protéger les réfugiés. Le Conseil de sécurité ne s'est pas montré enthousiaste à l'égard de l'intervention proposée par la France. La France avait des liens de longue date avec l'armée hutue accusée de génocide, et le Conseil de sécurité craignait que la France n'utilise le prétexte d'une intervention humanitaire pour intervenir au nom de ses alliés hutus. Mais le Conseil de sécurité a mis de côté ces préoccupations et a approuvé à contrecœur ce qui était sa seule véritable option, par un vote de dix voix pour et cinq abstentions. Peu après, les États-Unis et d'autres pays ont apporté une aide humanitaire (bien qu'en dehors du cadre des Nations unies) pour tenter d'alléger les souffrances d'environ deux millions de réfugiés. À l'automne 1994, la MINUAR est revenue à Kigali en plus grand nombre, longtemps après que le FPR se soit emparé du pays, qu'entre 500 000 et 800 000 personnes aient péri et que 2 millions soient devenues des réfugiés".

À la mi-juin 1994, le FPR semblait tellement sur le point de s'emparer de tout le pays que le gouvernement intérimaire s'est réfugié à Gisenyi (Kisenyi), à l'extrémité du lac Kivu. D'énormes masses de Hutus, estimées à deux millions, fuyaient le long des routes devant le FPR, croyant que celui-ci voulait les tuer - puisque c'est ce qu'on leur avait dit à plusieurs reprises. Le président Mitterrand, apparemment toujours déterminé à empêcher une victoire du FPR, a décidé d'ordonner à l'armée française de se rendre au Rwanda dans un ultime effort pour sauver son régime client assiégé. Le général Dallaire a été informé par Bernard Kouchner, bien connu sur d'autres théâtres humanitaires, que la France envoyait une force au Rwanda pour arrêter le génocide et fournir une aide humanitaire, en établissant un refuge dans l'ouest du pays où les Tutsis en fuite pourraient trouver refuge. Dallaire est extrêmement choqué :

Il m'a demandé mon soutien. Sans hésiter, j'ai répondu "Non" et j'ai commencé à injurier le grand humanitaire en utilisant tous les serments franco-canadiens de mon vocabulaire. Il a tenté de me calmer en invoquant des raisons qui lui semblaient sans doute nobles mais qui, compte tenu des antécédents des Français au Rwanda, m'ont semblé profondément hypocrites. Les Français savaient certainement que c'étaient leurs alliés qui étaient les architectes du massacre... Je ne pouvais pas croire à

l'effronterie des Français. Les *génocidaires* croyaient que les Français venaient les sauver, et ils avaient maintenant carte blanche pour achever leur œuvre macabre. <sup>xxxv</sup>

Dès le lendemain de l'approbation de la mission de soixante jours par le Conseil de sécurité, les troupes françaises ont commencé à arriver sur les pistes d'atterrissage de l'est du Zaïre : près de trois mille soldats, la plupart issus des unités d'élite de la marine, des parachutistes, des opérations spéciales et de la Légion étrangère, ainsi que cinq cents personnes chargées de l'appui. Ils emmènent avec eux une flotte d'hélicoptères, de chasseurs-bombardiers, de véhicules blindés (100) et une batterie de mitrailleuses de 120 mm dans la "zone turquoise" qu'ils se sont attribuée au Rwanda. Un million et demi de personnes ont afflué dans la "zone turquoise". La plupart étaient bien sûr des Hutus qui avaient participé activement ou passivement au génocide. Kinzer écrit : "Les annonceurs de la radio haineuse des Mille Collines se sont même présentés avec leur émetteur, de sorte que la station a pu continuer à émettre comme si rien ne s'était passé. Dallaire est scandalisé. ... "L'affirmation de la France selon laquelle la zone turquoise a été créée pour sauver des vies innocentes n'est qu'une vue de l'esprit. Il s'agissait avant tout d'un refuge pour le régime vaincu et son armée".<sup>xxxvi</sup> Les massacres de Tutsis dans la zone se poursuivent sans relâche jusqu'à la fin du mois d'août, malgré la présence de soldats français.

Dallaire a compris la nature de la catastrophe qui s'annonçait. Il avait raison : ces mesures désastreuses initiées par le président Mitterrand étaient le début d'un processus qui allait aboutir à ce qu'un grand nombre de Hutus terrorisés soient introduits par les Français au Zaïre avant les *génocidaires* ou les *Interahamwe*, où ils allaient être piégés pendant environ deux ans, vaguement contrôlés par ces derniers. Les extrémistes lourdement armés seraient libres d'utiliser indéfiniment les armes qu'ils avaient emportées avec eux, parvenant même à importer des munitions, et comme le général Dallaire l'a expliqué à un haut fonctionnaire du département d'État américain qu'il est allé rencontrer à Nairobi, ils se regroupaient et se prépareraient à reprendre le combat.

Comme d'habitude, Dallaire avait raison. C'est ainsi que le chaos et la violence sans fin ont commencé au Kivu. De plus, certains membres du Hutu Power ont pu rejoindre la France (Dallaire a appris que des officiers français de retour au Rwanda dans le cadre de l'initiative française avaient pris un véhicule de la MINUAR pour les conduire à l'aéroport). Un an plus tard, Madame Habyarimana, en sécurité en France, a fait l'objet d'une demande d'extradition qui a été refusée.

### **Les instructions d'Emmanuel Macron**

M. Emmanuel Macron, après être devenu président de la France en 2017, a travaillé pendant plusieurs années pour tenter de réparer les relations gravement endommagées entre la France et le Rwanda. Plus d'une fois, nous l'avons vu aux côtés du président rwandais et nous savions qu'il commandait une enquête approfondie sur les activités du gouvernement Mitterrand vis-à-vis de la dictature hutue et du terrible génocide. Le 5 avril 2019, Monsieur Macron a donné des instructions claires à Monsieur Vincent Duclert qui devait diriger l'enquête, indiquant également qu'il souhaitait que la manière dont le génocide rwandais serait enseigné à l'avenir dans les écoles soit modifiée.

Huit mille documents ont été déclassifiés afin qu'ils puissent enfin être examinés par le groupe d'experts nouvellement constitué, et un rapport de 1200 pages a vu le jour. Le 26 mars 2021, le "Rapport Duclert" est remis au Président et publié le 7 avril 2021. Il se compose de trois parties principales : *S'engager au Rwanda* (chapitres 1, 2 et 3, pages 36 à 309), *La France face au génocide* (chapitres 4, 5 et 6, pages 310 à 661) et *Gouverner l'Etat dans la Crise rwandaise* (chapitre 7 à partir de la page 662).

Diverses réactions ont été publiées dans la presse : celle d'un ancien premier ministre, Bernard Cazeneuve affirmant " Le rapport Duclert est une contribution à la vérité au Rwanda, il n'est pas la vérité " (17 mai 2021). "Il comprend des angles morts et qu'il revient aux historiens de les combler pour établir la vérité. "

*Le Nouvel Observateur* du 30 avril 2021 rapporte :

*La commission scientifique, au terme de ses travaux, se félicite que l'ensemble des recherches indépendantes qui lui ont été demandées par le Président de la République, sur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, aboutisse à la conclusion que rien dans les documents consultés ne permet de prouver que la France ait eu la volonté de s'associer à l'entreprise génocidaire menée contre la minorité tutsie.*

*Néanmoins, la commission scientifique, à l'issue de ses travaux, a conclu à l'unanimité que la France avait eu des responsabilités lourdes, voire écrasantes, dans le processus qui a conduit au génocide des Tutsi.*

*Les conclusions du rapport sont fondées sur la méthode de la recherche historique qui consiste à établir les faits à partir de sources authentiques et contextualisées. Elles sont le résultat de la mise à disposition de notre commission de chercheurs, d'historiens et de juristes de l'exploitation systématique de l'ensemble des archives publiques françaises.*

\*\*\*\*\*

## **16. Qui était le prince Sadruddin Aga Khan ?**

### **Comment aurait-il été susceptible d'agir en tant que secrétaire général des Nations unies ?**

Le prince Sadruddin Aga Khan est né à Paris en janvier 1933. Sept ans plus tard, lorsque les nazis ont envahi la France, lui et ses parents ont rapidement quitté la France pour vivre pratiquement comme des réfugiés à Gstaad, en Suisse. Il est né "prince" parce que son père, Aga Khan III, avait reçu des décennies plus tôt de la reine Victoria un titre de chevalier héréditaire.<sup>xxxvii</sup> Sadruddin a poursuivi ses études secondaires à Lausanne, puis à l'université de Harvard, où il a étudié pendant sept ans et a été élu dans la catégorie *Phi Beta Kappa*, la plus ancienne fraternité universitaire américaine à laquelle sont admis les étudiants distingués de premier et de deuxième cycle.

Dès son retour de Harvard, il a assumé de nombreuses fonctions essentielles au sein des Nations unies. En 1958, l'UNESCO le nomme consultant pour les projets afro-asiatiques. En 1959 et 1960, il est chef de mission et conseiller du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le docteur Auguste Lindt, et parcourt le monde dans le cadre de projets liés à l'Année mondiale des réfugiés.<sup>xxxviii</sup>

L'UNESCO réengage le prince en 1961 et le nomme cette fois Consultant spécial auprès du Directeur général et Secrétaire exécutif du Comité d'Action international pour la Préservation des monuments de Nubie. À ce titre, il est responsable de la coordination de la campagne visant à sauver les monuments de Nubie de la montée des eaux du nouveau barrage d'Assouan, un travail auquel participent plus de soixante équipes archéologiques nationales. Il a eu des discussions approfondies avec les gouvernements au plus haut niveau, *notamment* en rencontrant le président Kennedy et son administration à Washington, et en s'adressant à de nombreux groupes universitaires et autres pour expliquer la campagne et mobiliser le soutien financier initial nécessaire (dix millions de dollars) pour ce qui devait être un projet pluriannuel visant à sauver les temples d'Abou Simbel, décrits par le service d'information de l'État égyptien comme l'un des monuments les plus magnifiques du monde. Ils devaient être surélevés de plusieurs mètres pour éviter d'être immergés dans les eaux du futur barrage.

De 1962 à 1966, il est Haut Commissaire adjoint des Nations Unies pour les réfugiés, puis l'Assemblée générale le nomme Haut Commissaire des Nations Unies, poste qu'il occupe **pendant les douze années suivantes, jusqu'à la fin de 1977**. Par la suite, il a été consultant et chargé de mission auprès du secrétaire général des Nations unies M. Pérez de Cuéllar (1978), rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme des Nations unies (1981), président et coprésident de la commission indépendante sur les questions humanitaires internationales (1983-1986), président et coprésident du groupe de travail indépendant sur la situation d'urgence financière des Nations unies (1985), coordinateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations unies relatifs à l'Afghanistan (1988-1990), Représentant personnel du Secrétaire général des Nations unies pour l'assistance humanitaire relative à la crise Irak-Koweït (1990-91), délégué exécutif du Secrétaire général des Nations unies pour un programme humanitaire inter-agences des Nations unies traitant des problèmes des zones frontalières de l'Irak (1993) et organisateur et co-président de colloques de haut niveau sur les questions nucléaires et la mondialisation (en particulier en 1985, 1995 et 1998). C'est dire s'il était inépuisable !

En 1965, alors qu'il allait être nommé Haut Commissaire des Nations unies par acclamation lors de l'Assemblée générale, Sadruddin, âgé de 32 ans, faisait preuve de grandes qualités de dirigeant, d'un profond intérêt pour les personnes souffrantes et d'un dynamisme qui lui permettrait de déplacer des montagnes. Lors de l'Assemblée générale de 1965, le délégué principal de la Tanzanie, M. Mwaluko, l'a décrit comme "*le diplomate, le meneur d'hommes, l'artiste accompli et l'humanitaire, qui allie toutes ces qualités avec la même humilité que celle qui caractérise sa communauté*". Son nom était dans les esprits et il a été fréquemment cité dans les médias pendant pas moins de quatre périodes, notamment pendant les semaines d'automne de 1971, 1981, 1986 et 1991 où certains voyaient en lui le Secrétaire général idéal des Nations Unies !

## Comment il a été considéré par beaucoup comme le candidat idéal pour le poste de Secrétaire général des Nations Unies

En 1971, les gouvernements cherchaient un successeur à U Thant, qui avait rempli deux mandats. En fait, dès 1970, un journal, sous le titre "WANTED...a man for **ALL** nations" (Recherché...un homme pour **toutes les nations**), esquissait ce qu'il imaginait être les exigences pour ce poste élevé : "Un homme d'une capacité presque incroyable, d'une grande indépendance, acceptable pour toutes les nations et les gens de toutes les couleurs. Il doit être à la fois audacieux et discret...", rapportant qu'un certain nombre de diplomates associés aux Nations unies "se demandent si le candidat le plus probable ne serait pas le prince Sadruddin Khan (sic) qui, bien que n'ayant que 36 ans, est considéré comme ayant une vision internationale exceptionnellement large et un grand dévouement aux Nations unies, ayant été profondément impliqué d'abord dans l'UNESCO, puis dans les affaires des Nations unies pendant près de 12 ans".

Le mensuel de l'UNA d'avril 1970 demandait, sous une grande photo du prince, "LE PROCHAIN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES ? et ajoutait : "La jeunesse et le prestige pourraient être apportés au poste de secrétaire général des Nations unies l'année prochaine, lorsque le mandat d'U Thant arrivera à son terme. ... De l'avis général, les huit années qu'il a passées aux Nations unies en tant que Haut Commissaire adjoint puis Haut Commissaire pour les réfugiés ont été une réussite exceptionnelle. ...Son travail en faveur des réfugiés a été largement salué à l'intérieur et à l'extérieur des Nations unies. Ses qualités d'homme d'État, sa compétence professionnelle et son dynamisme ont conduit, à juste titre, à la spéculation actuelle selon laquelle il serait un candidat de premier plan..."

Le Washington Post du 13 septembre 1971, dans un article de Stephen M. Schwebel, a déclaré à propos de Sadruddin : "Il s'est forgé [...] une excellente réputation de fonctionnaire international sérieux et compétent. Il a 38 ans et l'on a tendance à l'écarter pour l'instant en pensant que son heure viendra plus tard. "

Sadruddin n'était de toute façon pas candidat à ce poste ! - même si certains de ses proches ont affirmé qu'il le souhaitait vivement. À un journaliste du Guardian, le prince a déclaré qu'il n'aurait pas voulu le poste pour lui-même, mais seulement s'il avait pu contribuer à la paix. *"Simplement pour le poste, non. Je ne crois pas qu'il faille se contenter d'être le capitaine d'un navire : il faut s'assurer que le navire est en état de naviguer"*. Et l'ONU était-elle un navire en état de naviguer ? - *"La bureaucratie"*, répond Sadruddin. *"La loi de Parkinson."* Lui était un "outsider", et quiconque n'était pas un bureaucrate professionnel allait être frappé par la loi de Parkinson à l'ONU. De l'extérieur, on s'en aperçoit plus clairement que si l'on a gravi les échelons.

Sadruddin avait déclaré lors d'une interview au milieu des années 60, lorsqu'on lui demandait ce qu'il aurait fait s'il n'avait pas été nommé Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés : *"Je pense que j'aurais probablement choisi les Nations unies, pas nécessairement le domaine dans lequel je me trouve aujourd'hui. J'ai une foi très profonde dans les Nations unies et dans le système des Nations unies dans son ensemble. Il est*

*important d'aligner les gouvernements, de construire la paix...". Plus tard, il a ajouté : "Une fois que vous avez été impliqué dans les Nations unies et que vous avez pu tester vos capacités, vous commencez à savoir quels sont les domaines dans lesquels vous pouvez fonctionner, ceux dans lesquels vous êtes le plus doué."*

### **Passer à 1981 et au-delà**

En 1981, il a été proposé pour ce poste par le gouvernement jordanien, et c'était la personne que le Conseil de sécurité souhaitait voir nommée par l'Assemblée générale. En effet, Sadruddin a acquis une expérience internationale extraordinaire à tous les niveaux, sa personnalité est jugée idéale pour le poste et il est largement considéré comme un candidat. Pour être élu, chaque candidat avait besoin d'un minimum de neuf voix. Sadruddin en obtient encore plus. Mais après des semaines d'attente à New York, alors que Kurt Waldheim tentait d'obtenir un troisième mandat, Sadruddin est revenu à Genève pour nous annoncer que, bien qu'il ait obtenu la quasi-totalité des "votes de paille" du Conseil de sécurité, l'URSS avait utilisé son droit de veto pour empêcher sa nomination. Aucune explication n'a été donnée par Moscou. Leonid Brejnev était le dirigeant de l'Union soviétique à l'époque, c'était encore la guerre froide, et nous ne pouvons que spéculer sur les motifs du refus de la nomination de Sadruddin. Cela a dû être une déception écrasante non seulement pour Sadruddin, qui croyait fermement en l'organisation mondiale et qui consacrerait encore de nombreuses années à son travail<sup>xxxix</sup> ; mais aussi pour le monde entier. The Herald, Glasgow, a écrit "Le secrétaire général des Nations unies que le monde n'a jamais eu". L'Observer a qualifié Sadruddin de " Homme pour toutes les nations ".

Un seul veto ! alors qu'en 1971, Kurt Waldheim a été nommé alors qu'il avait fait l'objet de 14 vetos, deux autres candidats ayant fait l'objet de 12 vetos chacun !

Et une décennie plus tard, pour le malheur du Rwanda, comme l'a écrit le *Glasgow Herald* (dans sa nécrologie du 13<sup>th</sup> mai 2003) :

En 1981, cet homme compétent et intelligent (le prince Sadruddin) a été considéré par l'Union soviétique comme un suppôt de l'Occident. Les délégués l'ont écarté au profit de l'avocat péruvien Javier Pérez de Cuéllar, peu connu et depuis longtemps oublié. Dix ans plus tard, sans référence ni compréhension de sa grande réussite en tant que chef le plus jeune et le plus dynamique de la Commission des Nations unies pour les réfugiés dans les années 1960 et 1970, au lieu que le prince Sadruddin Aga Khan, très expérimenté et bien éduqué, devienne la voix la plus puissante aux Nations unies, nous avons eu Boutros Boutros-Ghali, sympathique mais inefficace, dont la nationalité (égyptienne) et l'origine ethnique (arabe/africaine) semblaient compter beaucoup plus que le discernement et la capacité à établir des feuilles de route historiques sur le Moyen-Orient et l'Afrique... À certains moments de l'histoire, les hommes capables de jeter des ponts entre les groupes ethniques, les grandes religions et les intérêts puissants et contradictoires ne sont tout simplement pas les bienvenus... ".

En 1986, alors que le mandat de M. Pérez de Cuéllar était sur le point de s'achever, *The Observer*, dans un article du 28 septembre, écrivait : "La plupart des gens supposent que le Conseil de sécurité décidera de le présenter à l'Assemblée générale pour un nouveau

mandat de cinq ans ; il devient presque habituel que les secrétaires généraux exercent leur mandat deux fois. Mais il y a une chance - et ce n'est qu'une petite chance brillante - qu'ils nomment quelqu'un d'autre". L'Observer affirme que les cinq années pendant lesquelles M. Perez de Cuellar a été le plus haut fonctionnaire du monde n'ont pas été très impressionnantes. "Ce n'est pas seulement qu'il n'a pas réussi à réformer la structure de l'ONU comme il l'avait promis en 1982, c'est que, n'ayant pas l'énergie et la passion de certains de ses prédécesseurs, il n'a pas réussi à interposer l'ONU entre des êtres humains qui s'entretuent. Le plus grave, c'est qu'il n'a guère fait plus que de légères visites d'information pour vérifier les pires horreurs de son mandat : les combats au Liban et l'effroyable guerre orwellienne entre l'Iran et l'Irak." <sup>xi</sup>

Cette année-là, M. Pérez de Cuéllar, qui avait toujours soutenu qu'il était trop âgé pour occuper ce poste pendant deux mandats, et qui avait notamment subi, à l'âge de 66 ans, un grave pontage cardiaque, avait laissé entendre qu'il prendrait sa retraite en décembre. Mais il semble que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité... l'aient fait changer d'avis. Ils voulaient de la continuité, ce qui, selon The Observer, était une erreur. "Car il existe un homme proche des Nations unies qui pourrait - à mon avis - s'avérer être le meilleur secrétaire général que les Nations unies aient jamais eu. Il est non seulement capable de nettoyer et de revigorer l'ensemble de la structure hypertrophiée, mais il est également qualifié pour traiter de manière très spéciale les conflits internationaux qui s'annoncent ou qui brûlent déjà. Cet homme est le prince Sadruddin Aga Khan. Presque tout en lui convient pour le poste de secrétaire général. Il est indépendant, presque apatride. Il n'a que cinquante-trois ans, son énergie et son idéalisme sont intacts. Il a une grande expérience, non pas en tant que diplomate à la retraite comme Waldheim ou Pérez de Cuéllar, mais en tant qu'enquêteur transnational."

L'article attribuait à Sadruddin le mérite d'être "un dirigeant de la communauté ismaélienne, un musulman modéré. La renaissance de l'Islam est de loin l'événement le plus important de la fin du vingtième siècle ; la lutte pour l'accueillir - et contenir la fureur aveugle de son aile fondamentaliste du Moyen-Orient à l'Iran - est la tâche suprême de tous les hommes d'État du monde. (...) Et ici, Sadruddin Aga Khan - en tant que Secrétaire général des Nations Unies - aurait une chance unique de dompter une créature qui a déjà consommé le sang de millions de personnes". L'article se terminait en disant qu'il était "dommage pour le monde, dont la faim, les sans-abri et le vandalisme, les problèmes de Sadruddin, dépassent toutes les frontières. (...) Je pense que nous avons besoin de lui maintenant". <sup>xii</sup>

## 1991

Lors d'une interview en février 1991, alors qu'on lui demandait s'il espérait devenir secrétaire général des Nations unies, le prince Sadruddin aurait déclaré : *"Ceux qui s'imaginent que je suis obsédé par cette possibilité et que j'ai démissionné de l'opération Salam<sup>ixiii</sup> se trompent. Un certain nombre d'experts, y compris d'anciens membres des Nations unies, tentent de mettre au point un processus de sélection plus solide et plus rationnel. Je ne sais pas si les gouvernements s'en serviront à la fin de cette année. J'en doute, je suis réaliste. Il se peut que*

---

*nous soyons à nouveau confrontés à une lutte d'influence : des groupes se forment et prennent des décisions sur la base de critères différents de ceux que vous ou moi imaginons ; en particulier, la rotation géographique jouera un rôle important. L'Afrique a de bonnes raisons d'être au premier plan à la fin de cette année.* " Neil Ascherson de *The Independent on Sunday*, qui a qualifié Sadruddin de "plus accompli des super-diplomates" l'a interrogé à nouveau en mai 1991 : "Le prince se permet un sourire las. "C'est un poste", dit-il, "que l'on ne se bat ni pour l'obtenir ni pour le refuser s'il est offert". Ascherson écrit : "Il semble être l'homme de la situation : immensément expérimenté dans le travail de l'ONU à des fins pointues et brutales et - en tant que chef de la communauté ismaélienne - un représentant de l'Islam dans sa forme la plus modérée et la plus sophistiquée. L'ennui, c'est que le prince, toujours énergique et aux idéaux intacts, est synonyme de changement - et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui dominent le choix, sont traditionnellement méfiants à l'égard du changement. Comme l'a déclaré un vétéran de l'ONU il y a quelques années, "c'est faire preuve d'un manque de compréhension flagrant... que de penser qu'ils veulent un nouveau balai. Ils préfèrent toujours les vieux balais".<sup>xliii</sup>

M. Perez de Cuellar était resté en poste en 1986 ; et la candidature du prince n'a pas eu plus de succès en 1991, malgré des articles qui lui étaient favorables sans réserve, comme celui de *l'International Herald Tribune* : "Le sujet le plus brûlant de l'ONU : Qui succédera à Pérez de Cuéllar ? Les membres permanents du Conseil de sécurité, qui contrôlent la sélection finale des candidats au poste de secrétaire général, seraient à la recherche d'un leader plus charismatique pour prendre la tête d'une Organisation des Nations unies revigorée. Le sommet des sept puissances industrielles, qui s'est tenu à Londres le mois dernier, a appelé à des Nations unies plus dures et plus actives, prêtes à intervenir dans les points chauds de la planète. Mais il n'est pas certain qu'elles y parviennent sous la direction de M. Boutros Boutros-Ghali."

Nous ne saurons peut-être jamais pourquoi l'URSS a de nouveau imposé son veto. Après tout, les années de guerre froide étaient terminées et de nouvelles personnes étaient au Kremlin. Quoi qu'il en soit, vingt ans plus tard, un article de *l'Economist* sur le prince disait : "Il semblait être le favori pour devenir secrétaire général des Nations unies en 1981, mais l'Union soviétique a opposé son veto à sa candidature, affirmant qu'il était trop pro-occidental, et a de nouveau opposé son veto en 1991." À cette époque, des rumeurs ont circulé selon lesquelles le prince était un agent secret pour les Britanniques, utilisant son emploi comme couverture pour la collecte de renseignements. Il s'agissait très certainement d'une absurdité, mais les Russes y ont peut-être cru. Sadruddin insistait sur le fait qu'il avait les mêmes sympathies pour les peuples orientaux et occidentaux. Sa description de lui-même comme "citoyen du monde" était juste".

Comme l'écrit *The Economist* dans sa nécrologie (22<sup>nd</sup> mai 2003), "Il a supporté stoïquement cette deuxième grande déception de sa vie. Une déception encore plus grande a été la prise de conscience du peu de choses qui avaient été faites pour les pauvres du monde. Dans un discours prononcé il y a peu, il a déclaré que dans 80 pays, les revenus de la population étaient inférieurs à ce qu'ils étaient dix ans plus tôt. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, c'est-à-dire gagnant moins d'un dollar par jour, s'élevait à 1,2 milliard.

Tenu de la réputation du prince Sadruddin Aga Khan, qui était prêt à prendre des initiatives et à utiliser la diplomatie dans des situations délicates, il est regrettable qu'il n'ait pas été retenu pour le "poste suprême". Il n'aurait jamais laissé ce génocide se produire, non seulement en raison de son expérience considérable du Rwanda et de ses flux de réfugiés dans les années 1960 et 1970, mais aussi parce que, dès son entrée en fonction, il aurait mis en place les "groupes d'action"<sup>xliv</sup> qui auraient tenu compte de tous les signes avant-coureurs, en se tenant au courant de chaque information pertinente qui leur parvenait et en recommandant les mesures appropriées. Avec ses collègues du maintien de la paix (quels qu'ils soient) et le général Dallaire, il aurait formé une équipe très efficace. Quelle immense différence il aurait pu faire s'il avait été nommé à la place de M. Boutros Boutros-Ghali !

### **Les méthodes de travail de Sadruddin**

Lorsqu'en 1962, le prince Sadruddin Aga Khan a rejoint le HCR en tant que Haut Commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, il était jeune (29 ans) mais avait déjà accompli depuis plusieurs années un travail de haut niveau tant pour l'UNESCO que pour le HCR. Il s'occupait notamment de la sortie de l'Algérie de la guerre coloniale et était responsable de la crise créée par les importants flux de réfugiés en provenance du Rwanda.

Bien qu'il n'ait pas utilisé son titre dans sa correspondance officielle ou sur les documents des Nations unies, Sadruddin a rencontré les chefs d'État sur un pied d'égalité pendant toute la durée de son mandat et, bien entendu, les secrétaires généraux des Nations unies. Incidemment, le poste de Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés est le seul poste des Nations unies, après celui de Secrétaire général, qui nécessite l'approbation de l'Assemblée générale.

Dans certains cas, il a pu faire preuve de diplomatie et circonscrire le flux d'un certain nombre de nouveaux groupes de réfugiés. Il était partisan d'une plus grande coopération entre les organisations non gouvernementales (ONG) et les agences des Nations unies. Il a établi et maintenu des contacts étroits avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en assistant et en prenant la parole à plusieurs réunions au sommet des chefs d'État et de gouvernement (Accra, Alger, Addis-Abeba, Rabat et Libreville), et a invité une année le Secrétaire général de l'OUA à assister au comité exécutif du HCR.

Il a dénoncé la "loi de Parkinson", l'adage selon lequel le travail se développe pour occuper le temps disponible pour sa réalisation, et a ainsi créé des bureaux régionaux en Afrique et en Asie du Sud-Est avec une poignée de collaborateurs, persuadé que malgré toutes les demandes qui ne manqueraient pas de leur être adressées, le travail serait fait.

Tant au siège de Genève que sur le terrain, il accordait toute sa confiance à ses subordonnés et prenait en compte les avis de ses collaborateurs, des représentants des autorités et des réfugiés avant de prendre des décisions. Il réagissait immédiatement aux situations d'urgence. "En 1964, à peine un jour ou deux après la confirmation de la terrible nouvelle qu'un membre de notre petite équipe, François Preziosi, accompagné d'un collègue du BIT, Jean Plique, avait probablement été assassiné dans les montagnes du Congo, Sadruddin était avec nous à Bujumbura pour exprimer les condoléances de l'ONU aux deux veuves, et sans doute pour voir comment le reste d'entre nous s'en sortait. Il s'est immédiatement associé à

chacun d'entre nous, et nous avons appris à le connaître comme un leader inspirant qui manifestait un intérêt sincère pour chacun d'entre nous." <sup>xlv</sup>

Les efforts de Sadruddin ont toujours été orientés vers l'action, l'accent étant mis sur le travail de terrain. Pendant les quatre années où il a été adjoint et les onze années où il a été haut-commissaire des Nations unies, il a voyagé dans le monde entier - parfois, en raison des nombreuses demandes émanant des différentes parties du globe, pratiquement sans interruption.

**Voici encore quelques-unes des choses qui ont été dites à son sujet, telles qu'elles sont rapportées dans la biographie**

"Sadri se soucie des gens, de leur condition et de leurs aspirations, et je sais qu'il a contribué à sauver l'avenir de millions de familles dans le monde. " Sénateur Edward Kennedy

"Il a vraiment été un pionnier - très peu de personnes importantes ont eu les mêmes préoccupations que lui si tôt. " Dr Philippe Roch, Office fédéral suisse de l'environnement

"Grâce aux bons offices du HCR et à la patience, au tact et à l'habileté diplomatique de Sadruddin, près de trois quarts de million de réfugiés soudanais ont été rapatriés... La naissance violente du Bangladesh a constitué un test encore plus important. Le Haut Commissaire a été accusé à la fois de ne pas avoir agi assez vite et d'avoir agi trop vite... Un vieux routier de l'ONU l'a comparé au grand Dag Hammarskjöld. Plus encore que Hammarskjöld, le prince Sadruddin est ce spécimen rare, l'homme véritablement international. Né à Paris, résidant à Genève, il a l'air d'un produit typique du monde aisé. Pourtant, lorsqu'il le faut, il dit "Nous, les gens du tiers-monde". John Sillverlight de *The Observer*

" Il a su préserver son indépendance. Le curieux statut de "citoyen du monde" l'a aidé à devenir le plus accompli des super-diplomates. " Neil Ascherson, *The Independent on Sunday*, 5<sup>th</sup> mai 1991

**PERSONNE NE PEUT S'IMAGINER ÊTRE À LA PLACE D'UN HOMME AUSSI BRILLANT. NOUS POUVONS TOUTEFOIS NOUS PENCHER QUELQUES MINUTES SUR LA MANIÈRE MAGISTRALE DONT LE PRINCE SADRUDDIN AURAIT PU S'ACQUITTER DES TÂCHES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU LIÉES AU RWANDA**

Qu'il ait remplacé M. Pérez de Cuéllar en 1986 et effectué deux mandats jusqu'en 1996, ou qu'il ait été élu en 1991, sa maîtrise des événements grâce à sa relative jeunesse (il avait encore la cinquantaine), sa capacité exceptionnelle et la richesse de son expérience auraient fait toute la différence dans les situations dangereuses auxquelles le monde était confronté, en particulier celle du Rwanda.

## **Parties 1-4 : Juvénal Habyarimana et le gouvernement hutu ; Paul Kagame et le Front patriotique rwandais ; Les graines fatales semées dans la structure sociale séculaire du Rwanda ; Le rôle de la France (1<sup>st</sup> part)**

Avant d'être nommé au poste de SG, Sadruddin se serait déjà familiarisé avec l'évolution décrite dans le présent document, étant bien conscient des dangers des dictatures et de leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Reconnaisant les dommages irréparables déjà causés par les politiques coloniales au Rwanda au cours des années précédant 1962, lorsque le pays était d'abord aux mains des Allemands, puis de la Belgique, préoccupé par les effets du néocolonialisme français qui soutenait un gouvernement non élu et non représentatif, il aurait pu décider d'intervenir auprès du gouvernement de Françoise Mitterrand en ce qui concerne toute l'assistance militaire fournie par la France.

Comme il l'a expliqué un jour à un interviewer, *"il est parfois très difficile de prendre des initiatives... Dans de nombreux domaines, politiquement, économiquement, on peut prendre des initiatives, à condition d'avoir très soigneusement déterminé au préalable dans quelle direction particulière on peut obtenir des résultats. Il faut être capable de savoir si les initiatives vont réussir, et je crois vraiment qu'occasionnellement elles peuvent réussir. Il y a beaucoup de diplomatie secrète qui peut être menée, il y a beaucoup de conviction qui peut avoir lieu si vous avez les bons contacts au bon niveau"*. On peut l'imaginer en train de remonter les bretelles au président Mitterrand, et peut-être à des ministres de premier plan comme Alain Juppé, Hubert Védrine et Michal Rocard, en soulignant les dangers de ce que la France était en train de faire, et en abordant en outre la question de l'influence croissante de la faction extrémiste, qui devenait rapidement préjudiciable à l'ensemble de la situation.

À une autre occasion (c'était en 1991), le prince a déclaré qu'il pensait que dans le nouvel ordre mondial (un terme qu'il aurait utilisé avec ironie), le concept de souveraineté devait céder du terrain. *"Lorsque vous avez une situation qui menace la paix et la sécurité internationales, lorsqu'un problème de réfugiés devient un exode massif, ce n'est plus un problème pour le pays lui-même et fournit un focus standi pour une action internationale. Je suis intéressé par cette idée française d'un "droit d'ingérence", un droit d'intervention qui va au-delà des Conventions de Genève et qui donne une certaine légitimité à la communauté internationale"*. Il a ajouté que les Nations unies devaient changer. *"Elle doit s'appuyer sur une base plus large que le Conseil de sécurité. L'Allemagne et le Japon n'en font pas partie, alors qu'ils sont aujourd'hui les plus grandes puissances économiques du monde. C'est un anachronisme ; les fondements de l'ONU datent de 1945.<sup>xlvi</sup> "*

Sadruddin, conscient des idéaux et des efforts des groupes rebelles (pendant des années, il a par exemple discrètement apporté son soutien à l'ANC d'Afrique du Sud et à Greenpeace), et ayant été étroitement associé pendant 30 ans à la situation des réfugiés rwandais, s'inquiétant dès les années 1960 de leur moral et de leurs traumatismes possibles ou probables, il aurait compris leur position dans la mise en place d'une opposition armée au régime de Kigali. Il n'aurait certainement pas exclu un contact précoce avec Paul Kagame, et il aurait suivi de près la version des événements du FPR dans les situations évolutives de ces trois années du début des années 1990.

## **Partie 5 Le Secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros Ghali et son représentant spécial**

En tant que secrétaire général, Sadruddin aurait toujours été très attentif à tout ce qui concernait le Rwanda. Il aurait travaillé en étroite collaboration avec les subordonnés qu'il aurait choisis pour prendre en charge le maintien de la paix, ainsi qu'avec le Conseil de sécurité. Tout au long du processus, il aurait partagé ouvertement toutes les connaissances dont il disposait, et sa sincérité aurait été évidente pour toutes les parties concernées. Il aurait choisi comme représentant spécial une personne expérimentée et digne de confiance, qui travaillerait en étroite collaboration et de manière constructive avec le chef de la force de maintien de la paix et serait loin d'attendre le traitement spécial que M. Booh Booh exigeait manifestement.

## **Partie 6 : Avertissements des rapporteurs spéciaux des Nations unies de 1991 et 1993, de Human Rights Watch et d'Oxfam**

---

Sadruddin aurait mis l'accent sur la mission du rapporteur spécial de l'ONU, M. Ndiaye, et sur le rapport extrêmement choquant qui a été rédigé. On peut imaginer qu'il aurait souhaité que M. Ndiaye lui rende visite, s'assurant ainsi qu'il était bien au courant de tous les faits et de l'atmosphère dangereusement malsaine qui régnait au Rwanda. Il ne fait aucun doute qu'il aurait veillé à ce que chaque membre du Conseil de sécurité reçoive une copie de ce document afin de le lire immédiatement et d'en discuter lors de réunions ultérieures, en esquissant certaines actions nécessaires.

## **Partie 7 La division du maintien de la paix des Nations unies, New York - M. Kofi Annan et ses collègues**

Nous ne saurons évidemment jamais si Sadruddin aurait nommé Kofi Annan à la tête du service de maintien de la paix de l'ONU. M. Annan était l'un des Africains qu'il avait nommés dans la période 1960/1970 (et que j'ai brièvement rencontré dans le cadre de ma mission au Kivu). En tout état de cause, le Secrétaire général et le chef du maintien de la paix doivent coordonner leur réflexion, de sorte que le prince aurait travaillé en étroite collaboration avec la division du maintien de la paix - au moment critique, même sur une base quotidienne - en donnant les informations les plus complètes reçues chaque jour du terrain aux membres du Conseil de sécurité, qui dépendaient naturellement de briefings réguliers.

## **Partie 8 Le chef canadien de la force de maintien de la paix de l'ONU**

Le général Roméo Dallaire était un excellent choix pour diriger la force de maintien de la paix. Sadruddin aurait-il pu lui accorder le nombre de personnes dont il estimait avoir besoin ? Je pense que oui ! Au moins, il aurait appris à le connaître et aurait veillé à ce qu'il soit bien briefé sur une mission dont on savait qu'elle pouvait être difficile. On était loin d'imaginer que ce serait bien pire que ce que l'on pouvait penser au départ, mais le dynamique Secrétaire général l'aurait soutenu. Que Sadruddin aille ou non jusqu'à se rendre à Kigali, il aurait veillé à ce que New York apporte à Dallaire toute sa compréhension et son soutien.

**Après tout cela, le commandant de la force a écrit : "Aurions-nous pu empêcher la reprise de la guerre civile et le génocide ? La réponse courte est oui. Si la MINUAR**

**avait reçu la modeste augmentation de troupes et de capacités que nous avons demandée au cours de la première semaine, aurions-nous pu arrêter les massacres ? Oui, absolument... Si la MINUAR 2 avait été déployée à temps et comme demandé, aurions-nous réduit la période prolongée de tueries ? Oui, nous y aurions mis un terme beaucoup plus tôt".<sup>xlvii</sup>**

### **Partie 9 L'accord de paix d'Arusha**

L'Accord d'Arusha, produit de plusieurs esprits mûrs, n'aurait certainement pas dû être modifié. Sadruddin aurait veillé à ce que toutes ses dispositions soient incluses dans le mandat du chef des opérations de maintien de la paix, qui aurait ainsi disposé d'une base viable pour sa tâche difficile, très compliquée et potentiellement dangereuse.

### **Partie 10 Le Conseil de Sécurité des Nations Unies**

Grâce à ses talents de diplomate, Sadruddin aurait certainement réussi à raisonner les présidents des membres du Conseil de sécurité des Nations unies qui répugnaient à autoriser la mise en place d'une force de maintien de la paix valable : La France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Bien que le président Clinton ait été marqué par l'expérience coûteuse de la Somalie, que la France ait eu du mal à voir la faiblesse et le danger du gouvernement hutu qu'elle avait si massivement soutenu et que le Royaume-Uni ait suivi la ligne des États-Unis, ils se seraient certainement sentis obligés, avec le reste du Conseil de sécurité, d'accepter que des mesures réalistes soient mises en place.

### **Partie 11 La montée de la haine, la diffusion du poison de l'*Akazu* dans les radios et journaux extrémistes**

Avec Sadruddin à New York, des mesures auraient certainement été prises pour empêcher la montée extrêmement dangereuse de l'extrémisme. L'*akazu* n'aurait jamais réussi à séduire les masses comme il l'a fait, en les canalisant vers les activités fatales décrites dans ce résumé. On est tenté d'imaginer les membres de l'*azaku* empêchés de nuire au pays en étant mis derrière les barreaux aussi longtemps que la situation l'exigeait.

### **Conclusion**

Il est évident que si le dynamique "trouble-shooter" des Nations unies, Sadruddin Aga Khan, avait été élu Secrétaire général des Nations unies à la place des vieux diplomates à la retraite qui ont occupé ce poste vital de 1981 à 1996, il n'y aurait pas eu d'effroyables violences, avec la perte de tant de vies, le traumatisme massif des survivants et la ruine de ce pays bien-aimé et de son innocent voisin, la province du Kivu, au Zaïre-RDC.

Trente ans plus tard, on a toujours une pensée pour cette petite nation, le Rwanda, qui a tant souffert, mais qui, avec le temps, a été restaurée de façon quelque peu miraculeuse par son libérateur Paul Kagame et tous ceux qui, tués au combat ou participant à la victoire finale, ont affronté tous les dangers en se battant pour elle avec tant de passion jusqu'à ce que le succès soit au rendez-vous.

Diana Miserez, automne 2024

---

<sup>i</sup> Guillebaud, Meg, *Rwanda The Land God Forgot*, Monarch Books London and Michigan, 2002

<sup>ii</sup> Le coup d'État a été présenté comme un coup d'État sans effusion de sang, et le couple Kayibanda n'a effectivement pas été tué, apparemment parce que Habyarimana craignait d'être visité par des esprits si le sang était versé, et les a donc laissés mourir de faim.

<sup>iii</sup> "Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement " le parti unique, chaque nouveau-né étant automatiquement inscrit.

<sup>iv</sup> *Serrer la main du diable L'échec de l'humanité au Rwanda*, Roméo Dallaire, p.115. Jacques-Roger Booh-Booh, un Camerounais, venait d'arriver en tant que représentant spécial du Secrétaire général

<sup>v</sup> Dallaire, op cit p.137. Faustin Twagiramungo, premier ministre désigné du gouvernement de transition, était devenu un visiteur fréquent du bureau de Dallaire.

<sup>vi</sup> *A Thousand Hills - Rwanda's Rebirth and The Man Who Dreamed It*, par Stephen Kinzer.

<sup>vii</sup> Le président Museveni, à son retour de New York, était sous le choc en découvrant ce qui s'était passé en son absence. Cela fait maintenant 38 ans qu'il est président de l'Ouganda.

<sup>viii</sup> Kinzer, op cit.

<sup>ix</sup> Un Belge vivant dans une petite maison près de notre modeste bureau de la rue du Progrès, à Bujumbura, a exprimé à deux d'entre nous l'opinion la plus répréhensible, en disant que "si nous tous, Belges, quittons l'Afrique, les Africains seraient bientôt de retour dans les arbres".

<sup>x</sup> Ce petit garçon a poursuivi ses études à l'étranger et est devenu évêque de l'église anglicane du Rwanda, et même archevêque. Quittant à nouveau le pays lorsque l'atmosphère est devenue très dangereuse pour les Tutsis, il est revenu pour contribuer au long et difficile processus de réconciliation.

<sup>xi</sup> Bien des années plus tard, j'ai été accueillie très chaleureusement par une inconnue qui m'a dit que je lui avais offert l'hospitalité à l'époque.

<sup>xii</sup> Lors d'une réunion de missionnaires, le premier jour (un dimanche) à Bujumbura en janvier 1964, j'ai entendu parler de la terreur, de la mort généralisée au Rwanda. Un pasteur Yona avait été arrêté et tué sur le pont d'une rivière alors qu'il priait pour ses ravisseurs. Cette violence semblait défier l'imagination des missionnaires.

<sup>xiii</sup> Kinzer, op cit.

<sup>xiv</sup> L'OIF, l'organisation internationale de la Francophonie, est composée, selon Wikipédia, de 88 membres, dont 54 sont membres à part entière, 7 sont associés et 27 sont observateurs.

<sup>xv</sup> *Vale Boutros Boutros-Ghali ; ancien chef des Nations unies et penseur clé du maintien de la paix*, LesLey Pruitt, Lowy Institute, 18.2.2016.

<sup>xvi</sup> Dallaire, op cit.

<sup>xvii</sup> Conseil économique et social : document E/CN.4/1994/7/Add.1 du 11 août 1993 ; Commission des droits de l'homme, cinquantième session, point 12 de l'ordre du jour provisoire. La Commission des droits de l'homme a ensuite été remplacée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, décision de l'Assemblée générale, mars 2006.

<sup>xviii</sup> Le DOMP a été créé en 1992, mais ses origines remontent à 1948, date de la création de la première des innombrables opérations de maintien de la paix des Nations unies.

<sup>xix</sup> Dallaire, op cit pages 48-49

<sup>xx</sup> Kinzer, op.cit pages 118-119

<sup>xxi</sup> Dallaire, op cit

<sup>xxii</sup> Kinzer, op.cit pages 114-115

<sup>xxiii</sup> Dallaire, op cit page 115

<sup>xxiv</sup> Dallaire, op cit.

<sup>xxv</sup> Kinzer, op cit.

<sup>xxvi</sup> Kinzer, op cit

<sup>xxvii</sup> Dallaire op cit, page 79

<sup>xxviii</sup> Idem page 81

<sup>xxix</sup> Idem page

<sup>xxx</sup> Kinzer, op.cit page 109

<sup>xxxi</sup> Elle vise à prévenir "la commission de certains actes dans l'intention de détruire un groupe national, ethnique, racial ou religieux" et engage les États à traduire en justice les auteurs présumés de ces actes.

<sup>xxxii</sup> Statistiques de l'Unicef publiées en avril 2004

<sup>xxxiii</sup> Rosamond Halsey Carr, *Land of a Thousand Hills*, un livre de Plume, 2000

---

<sup>xxxiv</sup> Halsey Carr, op cit.

<sup>xxxv</sup> Dallaire, Serrer la main du diable, page 422.

<sup>xxxvi</sup> Kinzer, op cit page 176

<sup>xxxvii</sup> Il s'agit d'une reconnaissance de ses qualités d'homme d'État tout au long de la période au cours de laquelle une série de consultations ont dû avoir lieu entre les partis politiques et les princes de l'Inde et le gouvernement colonial britannique.

<sup>xxxviii</sup> L'Année mondiale des réfugiés, lancée en Grande-Bretagne à la suite de l'inquiétude de quatre jeunes membres du Parlement pour les milliers de réfugiés européens laissés dans des camps insalubres d'après-guerre en Autriche, en Allemagne, en Italie et en Grèce, a été la première "Année" des Nations unies. Lancée en juillet 1959 et d'une durée de 12 mois, elle a permis d'assouplir les critères d'immigration de nombreux pays et de réunir des sommes importantes pour financer des projets de réinstallation.

<sup>xxxix</sup> Son père, feu Aga Khan III, avait présidé en 1937 les assemblées de la Société des Nations et avait emmené son fils de trois ans voir le Palais des Nations de Genève, construit pour la Société des Nations, en cours de construction.

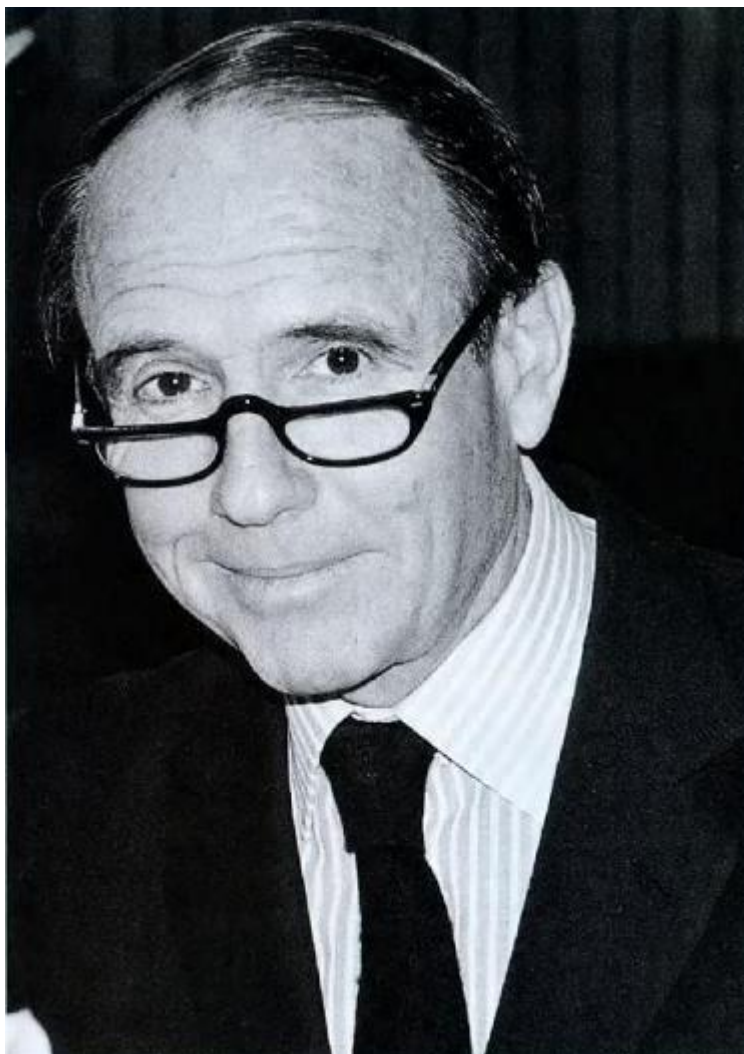
---

<sup>xlii</sup> Sadruddin faisait référence aux trois années relatives à l'assistance à l'Afghanistan et en faveur de ce pays.

<sup>xlv</sup> Sadruddin était expert dans l'art de trouver et de nommer des personnes d'une capacité inhabituelle et d'un grand dévouement pour s'atteler à des tâches exigeantes à ses côtés. Il a développé des idées sur la création d'un "groupe d'action", un "groupe de réflexion d'élite" composé de jeunes gens alertes qui s'assureraient d'être bien informés sur les situations dans le monde qui pourraient éventuellement développer des caractéristiques inquiétantes. La création ultérieure de l'International Crisis Group, à laquelle Sadruddin a participé, allait dans ce sens.



Constantin A. Stavropoulos, Conseiller juridique des Nations Unies, s'adressant à un Comité aux Nations Unies à New York le 6 décembre 1966 sur le Rapport du Haut Commissaire pour les Réfugiés. A ses côtés, le Prince Sadruddin Aga Khan (au centre) et Mme Halima Enbarek Warzazi (Maroc), Présidente du Comité. Photo de la réunion



Prince Sadruddin Aga Khan (1933 - 2003). Photo : le Courrier de l'UNESCO